



CAP
MÉTIERS
Nouvelle-Aquitaine



2019

Cahiers
de
l'observatoire

TABLEAU DE BORD

sur les **contrats**
d'apprentissage 2018
en Nouvelle-Aquitaine



SOMMAIRE

Point sur l'essentiel

 5

Offre de formation

 7

Secteurs employeurs

 11

Profil des apprenti(e)s

 23

**Origine scolaire, orientation et poursuite
d'étude des apprenti(e)s**

 37

Taux de réussite aux examens

 53

Bilan de la Bourse de l'alternance

 57

Annexes

 71

26 000 contrats d'apprentissage ont été signés en 2018, dont 88 % conclus de juillet à septembre (dont 52 % au mois de septembre).

En Nouvelle-Aquitaine, l'apprentissage **croît de 1,2 % en un an et de + 4,4 % depuis 2016**. Les dynamiques diffèrent selon les départements avec sept départements qui affichent une forte dynamique et trois autres en recul.

Près de 30 % des formés dans le second cycle professionnel (niveaux V et IV) sont des apprenti(e)s.

▶ Les secteurs les plus concernés par l'apprentissage

Le **secteur tertiaire** regroupe près de **6 contrats sur 10** et **l'Industrie 2 sur 10**. Le recrutement dans ces deux secteurs d'activité est stable par rapport à 2017. La **Construction** (17 % des contrats) enregistre un taux de croissance sur un an de **+ 7 %**. Les contrats dans le **secteur agricole**, plutôt en baisse sur les dernières années, **croient de 5 %**.

Par rapport au nombre d'actifs occupés, **les secteurs de l'Industrie et de la Construction sont surreprésentés** dans les contrats d'apprentissage par rapport à leur poids dans l'économie régionale. En revanche **le tertiaire, lui, est sous-représenté**.

▶ 83 % des apprenti(e)s (session 2018) ont réussi leurs examens.

Ce taux de réussite est **plus élevé de 4 points chez les femmes**.

Ce taux **varie de 50 %** (Mention complémentaire dans les matériaux souples) **à 100 %** selon la spécialité de formation et le type de diplôme préparés.

▶ Le profil des apprenti(e)s

57 % d'apprenti(e)s sont majeur(e)s (taux en croissance en raison du recul de l'âge limite pour accéder au contrat d'apprentissage) et **32 % des contrats sont signés par des femmes** (33,2 % au niveau national). Elles sont largement **majoritaires dans les spécialités de formation relevant des services** : 86 % dans les spécialités Services, et 73 % dans les formations de Services aux personnes.

Le niveau préparé reste majoritairement le **niveau V** (CAP, BEP...) bien que la part des niveaux supérieurs croît progressivement (2 points depuis 2016). En revanche, 29 % des apprenti(e)s préparent une formation de niveau supérieur (niveau III et plus).

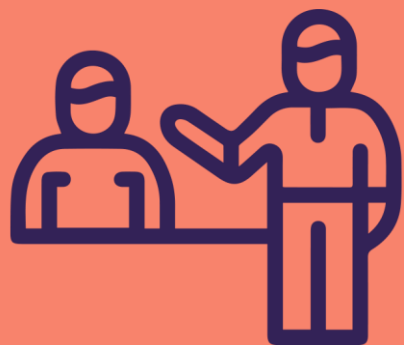
61 % des contrats préparent à des formations de la Production (notamment en agro-alimentaire) et 28 % à des formations relevant des Services.

▶ La Bourse de l'alternance

<https://www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info>

Près de **11 300 offres de contrats d'apprentissage** déposées et **8 800 candidatures** à la recherche d'un contrat sur le site du 1^{er} janvier au 20 novembre 2019.

Plus de la moitié des offres déposées depuis janvier sont pourvues. C'est dans les secteurs de **l'hôtellerie-restauration et du bâtiment** que les offres sont les moins bien pourvues.



Offre de formation



L'offre de formation en apprentissage en Nouvelle-Aquitaine



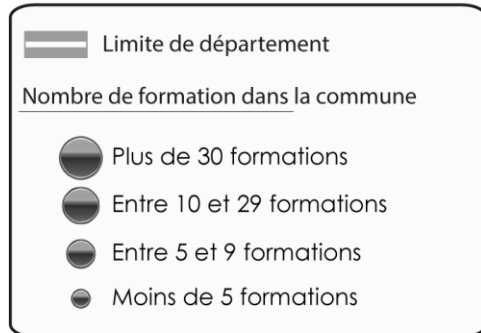
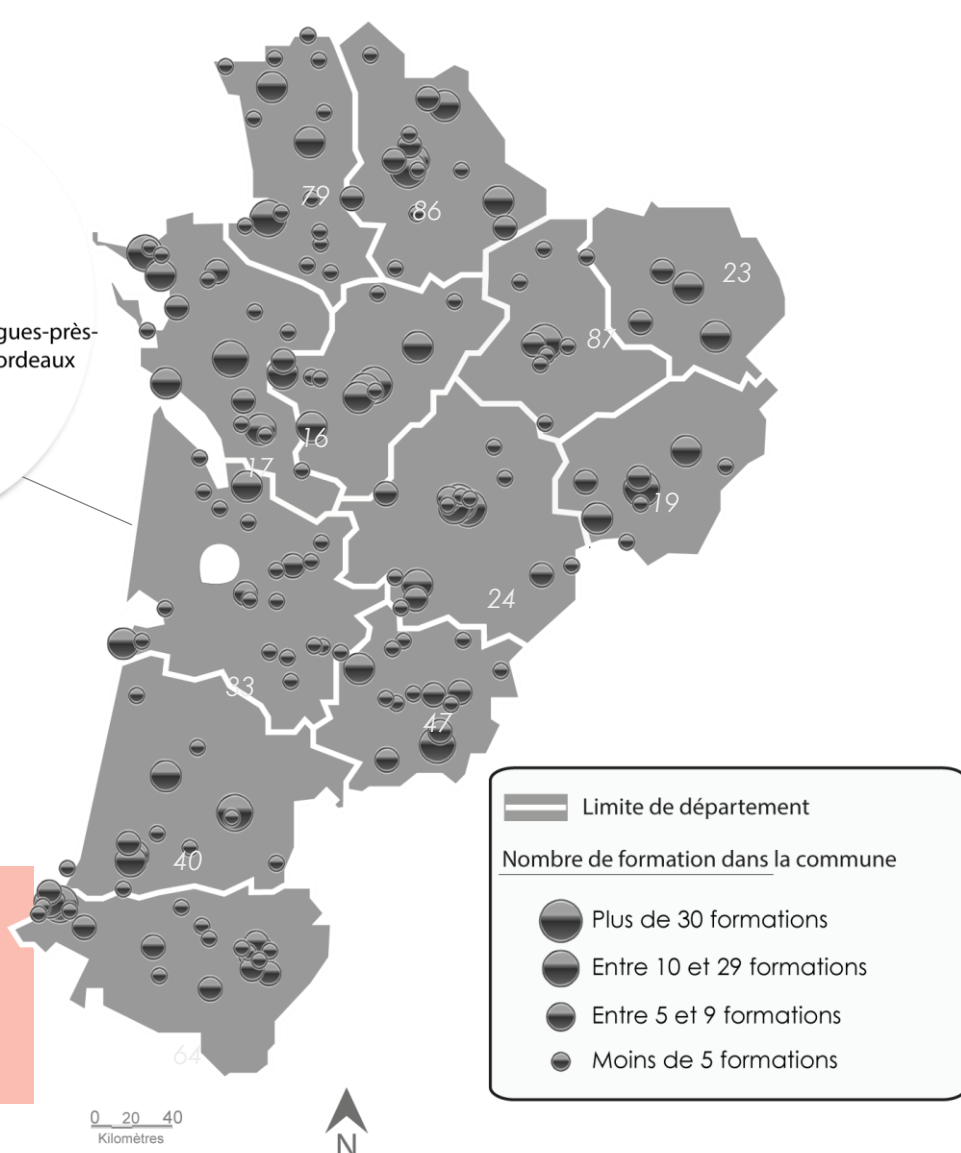
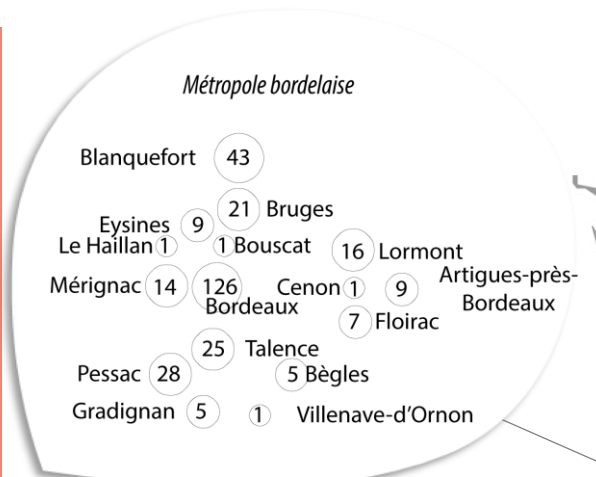
102 Centres de Formations d'Apprentis à la rentrée 2018

728 certifications préparées

1 976* formations en apprentissage proposées

*dont les formations sans effectif et les CAP en 1 an, hors Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA) et CAP connexe.

💡 La loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 a profondément simplifié la structure juridique dispensant des formations en apprentissage. Tout organisme de formation peut, dès lors que ses statuts le précisent, dispenser une formation en apprentissage (établissements d'enseignement, organismes de formation ou encore entreprises).



Note de lecture : Les 1 976 formations proposées à l'apprentissage dans 162 communes de Nouvelle-Aquitaine. C'est à Bordeaux que le plus grand nombre de formations est proposé.

Source : Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, extraction au 1^{er} janvier 2019 (données rentrée 2018).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

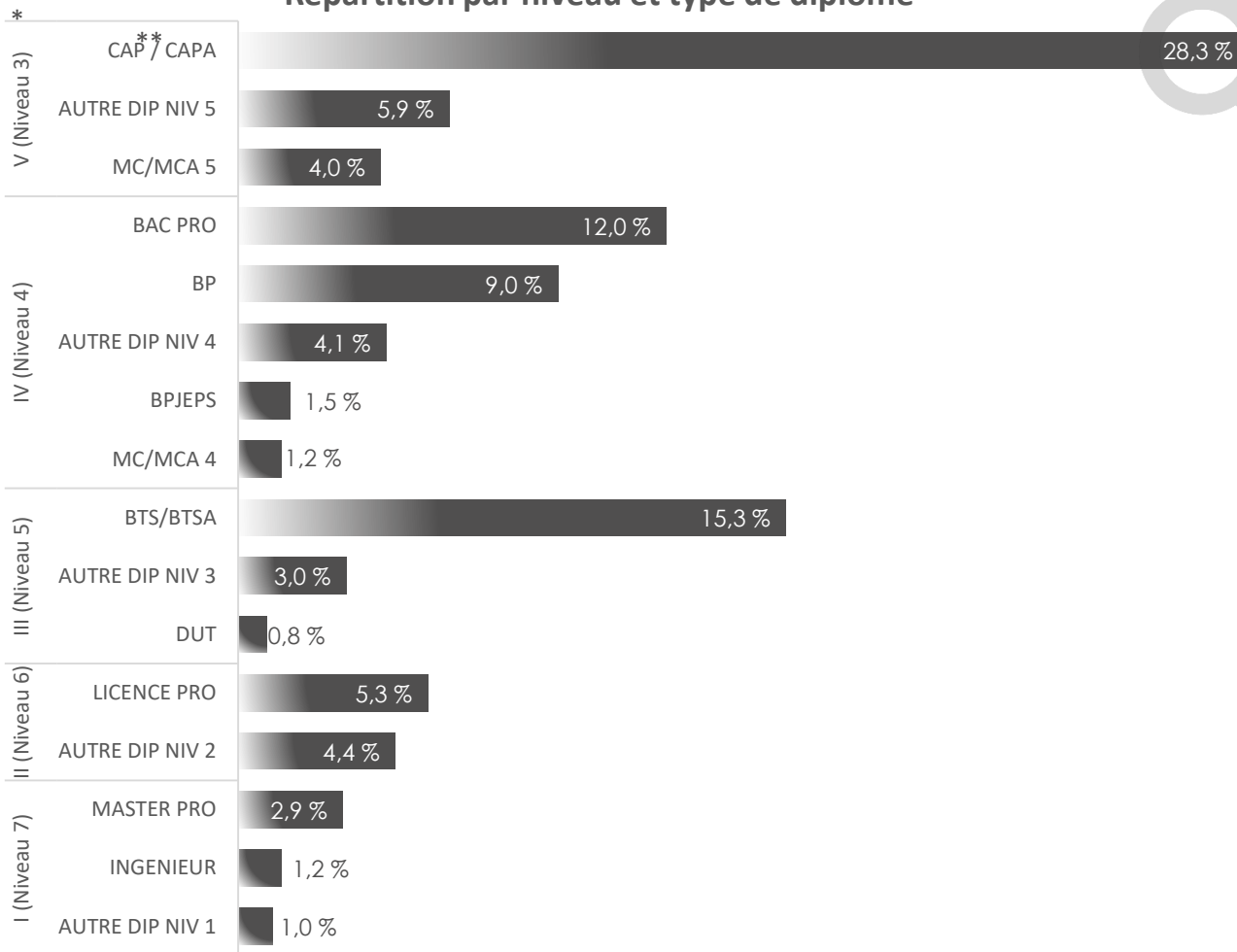
Les CAP et Bac pro. représentent plus de 40 % de l'offre



▶ 15 % de l'offre de formation en apprentissage relève d'un BTS/BTSA

Répartition par niveau et type de diplôme

38 %



19 %

10 %

5 %

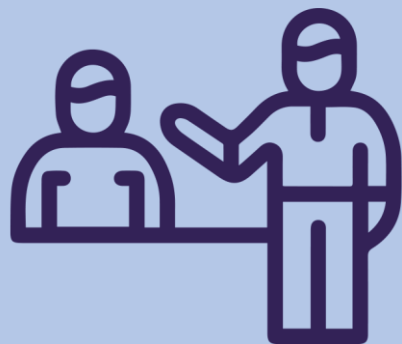
Note de lecture : Près de 30 % des formations proposées portent sur un CAP/CAPA.

* Niveau selon l'ancienne classification, (Niveau avec la nouvelle classification à janvier 2019), Cf. Annexe 3.

**Dont CAP préparés en 1 an.

Source : Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

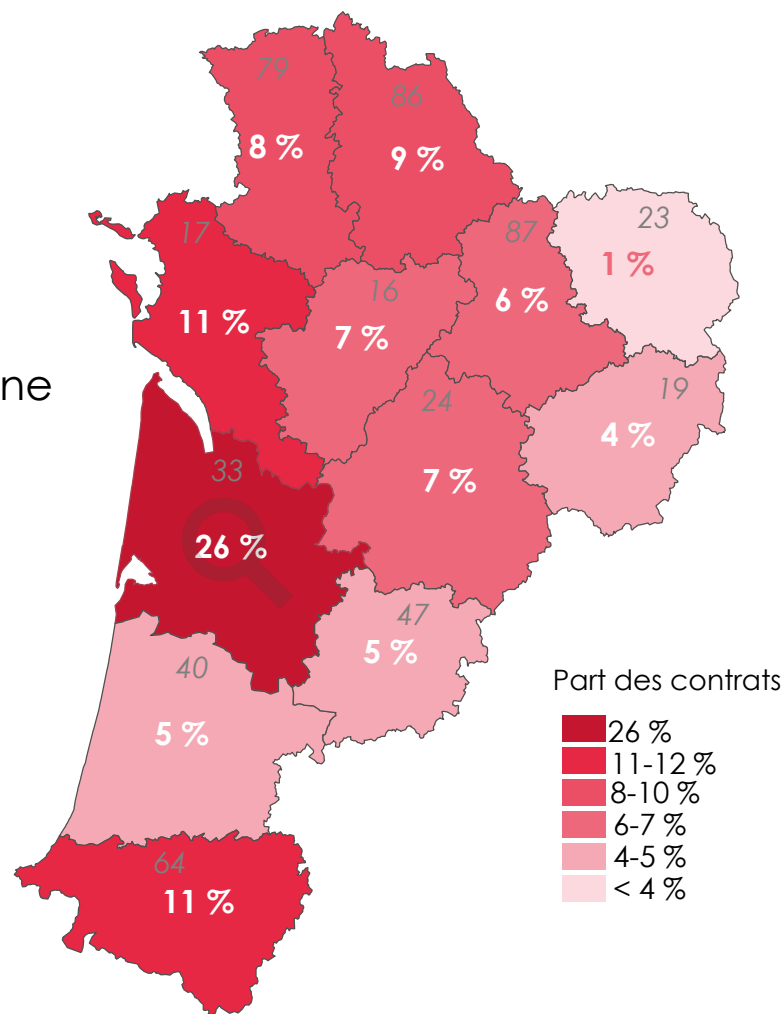
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Secteurs employeurs

- Secteurs d'activités
- Taille des entreprises
- Niveaux de qualification
- Focale secteur public

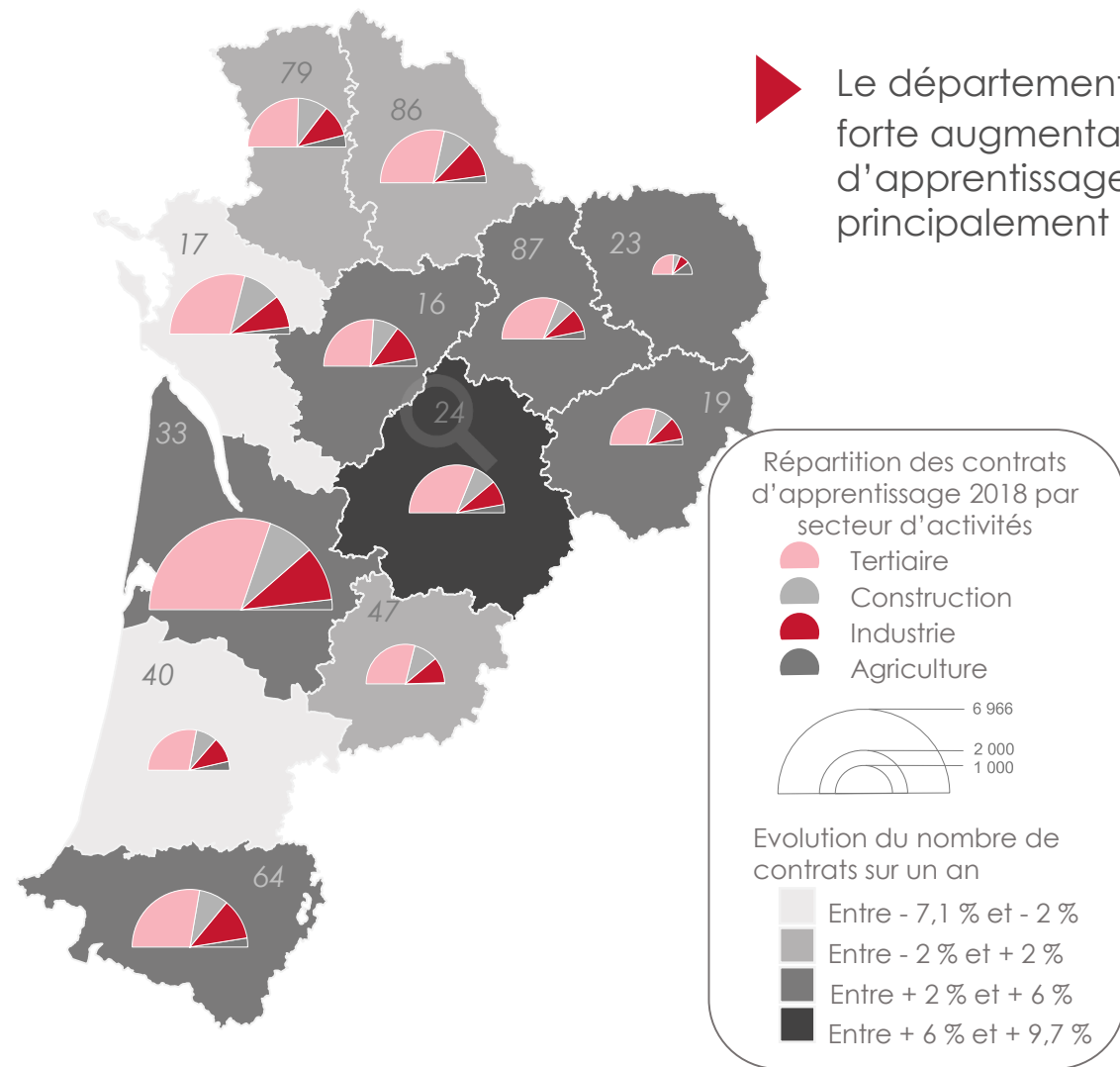
- ▶ **26 %** des contrats en Gironde
- ▶ Dynamique positive en Nouvelle-Aquitaine
 - + **1,2 %** des contrats
 - + **4,4 %** depuis 2016



Note de lecture : Parmi les 26 433 contrats 2018, le plus fort volume de contrats se situe en Gironde (1/4).

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



▶ Le département de la **Dordogne** enregistre la plus forte augmentation du nombre de contrats d'apprentissage signés entre 2017 et 2018 (+ 9,7 %), principalement dans le secteur des Services divers (+ 20 %).

▶ **6** autres départements affichent une dynamique supérieure à 2 %

87, 64, 19, 33, 16 et 23

Entre + 5,5 % à + 2,1 % en 1 an

▶ **3** départements plus en recul

17, 40 et 86

Entre - 7,1 % et - 1,8 % en 1 an

Note de lecture : Le recrutement d'apprenti(e)s a progressé le plus en Dordogne (+9,7 % en un an). Six autres départements emploient de plus en plus d'apprenti(e)s : Haute-Vienne, Pyrénées-Atlantiques, Corrèze, Gironde, Charente et la Creuse. Alors que la Charente-Maritime voit ces contrats d'apprentissage chuter de 7,1 %.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Secteurs d'activité - Les entrées dans l'apprentissage par grands secteurs d'activité

▶ **Deux secteurs dynamiques**
(évolution sur 1 an)

Construction
+ 7 %

Agriculture
+ 5 %

Évolution en 1 an

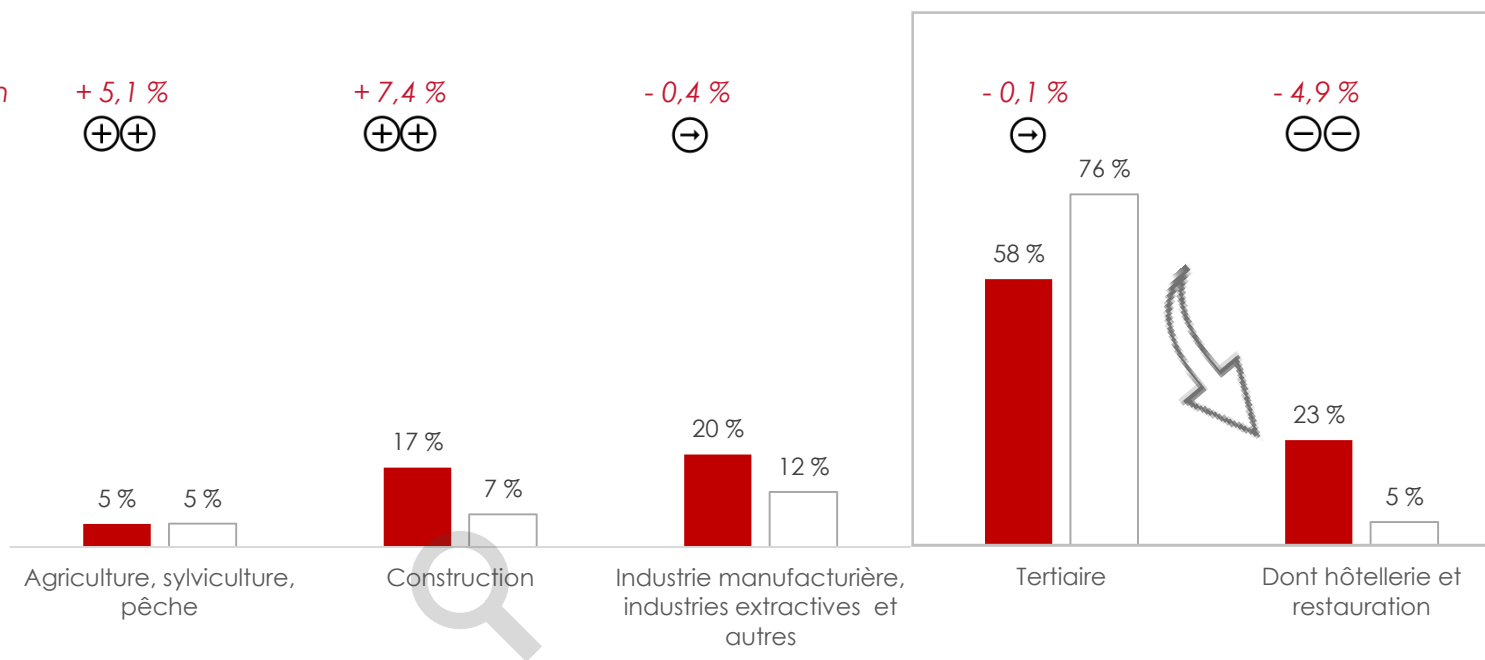
+ 5,1 %
⊕⊕

+ 7,4 %
⊕⊕

- 0,4 %
⊖

- 0,1 %
⊖

- 4,9 %
⊖⊖



■ Part des contrats d'apprentissage 2018 □ Part des actifs occupés

Note de lecture : Le secteur d'activité de la Construction est à la fois surreprésenté dans les contrats d'apprentissage (par rapport à la répartition des actifs occupés) et dynamique avec + 7,4 % de signatures par rapport à 2017.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine – Insee, RP 2016.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

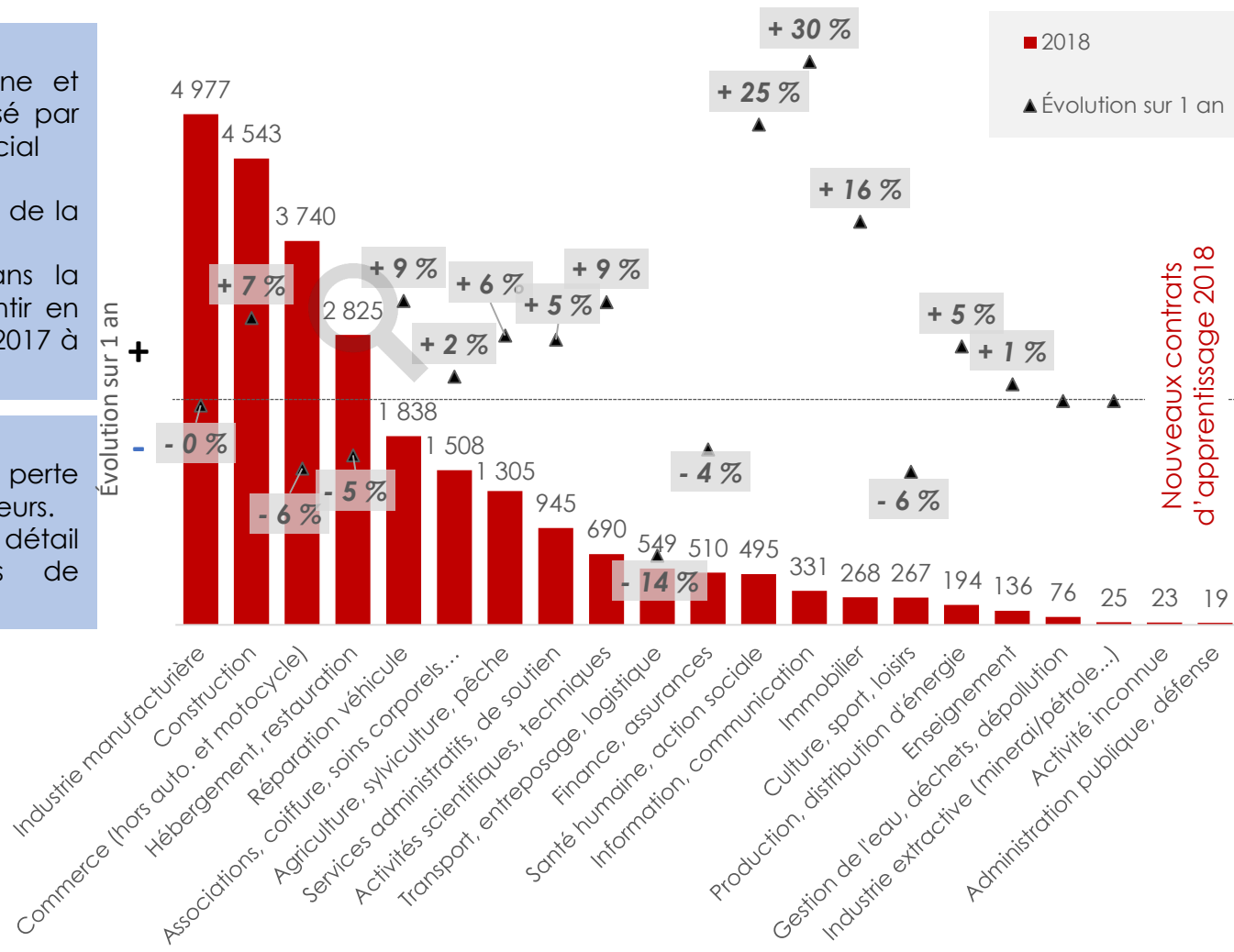
Secteurs d'activité - Répartition des contrats et dynamique par secteurs détaillés

Les secteurs dynamiques (sur 1 an) :

- Le secteur de la Santé humaine et action sociale (+25 %) est poussé par l'Hébergement médico-social, social (+ 55 %).
- Le sous secteur du commerce et de la réparation automobile (+ 9 %).
- La croissance des contrats dans la construction a tendance à ralentir en passant de + 12 % entre 2016 et 2017 à + 7 % depuis 2017.

Les secteurs en recul (sur 1 an) :

- L'Hébergement, restauration en perte de vitesse dans les deux sous secteurs.
- Le sous secteur du Commerce de détail (grande surface, commerces de proximité) chute de - 7 %.



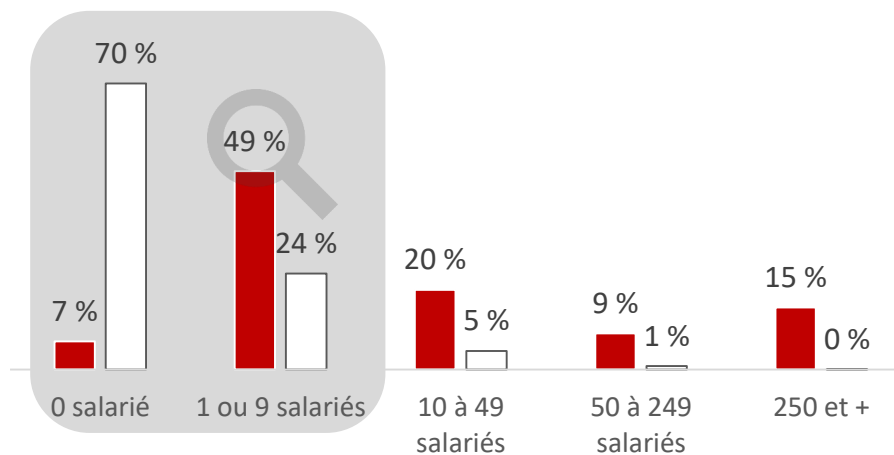
Note de lecture : Le secteur Hébergement et restauration concentre 11 % des contrats d'apprentissage (2 825) et enregistre une diminution de ses effectifs de - 4,9 % en un an.
Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



La **croissance** du recrutement en contrats d'apprentissage passe notamment **par les entreprises de 10 à 249 salariés**.

Évolution sur 1 an

+ 0,9 % - 0,4 % + 4,8 % + 5,1 % - 0,7 %



■ Établissements signataires de contrats d'apprentissage 2018

□ Ensemble des établissements néo-aquitains (Sirene 2017)

Note de lecture : 49 % des contrats sont signés entre un(e) apprenti(e) et une entreprises de 1 à 9 salariés. Cette part est stable et deux fois plus importante que dans la structuration de l'économie locale (24 % des établissements néo-aquitains ont entre 1 et 9 salariés).

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Taille des entreprises - 1/4 des contrats signés dans les entreprises de plus de 50 salariés

... notamment dans les activités de « Production & distribution élec. gaz vap. » et « Transports et entreposage »

Secteurs d'activité (A21)	0 salarié	1 ou 9 salariés	Part des TPE	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 à 1 999 salariés	2 000 salariés et plus
Associations, coiffure, soins corporels... (1517)	20 %	71 %	91 %	6 %	2 %	1 %	0 %
Agriculture, sylviculture, pêche (1307)	29 %	59 %	88 %	7 %	2 %	2 %	0 %
Hébergement, restauration (2831)	3 %	69 %	72 %	24 %	3 %	1 %	1 %
Immobilier (276)	4 %	68 %	71 %	12 %	10 %	7 %	0 %
Culture, sport, loisirs (270)	9 %	59 %	68 %	22 %	7 %	2 %	0 %
Services administratifs, de soutien (947)	6 %	56 %	62 %	18 %	9 %	4 %	7 %
Construction (4544)	10 %	51 %	61 %	27 %	7 %	3 %	2 %
Commerce, réparation véhicule (5578)	5 %	53 %	59 %	21 %	11 %	6 %	4 %
Commerce & répar. automobile & motorcycle	9 %	59 %	68 %	19 %	10 %	2 %	1 %
Commerce détail ou gros hors auto. & motorcycle	4 %	51 %	55 %	22 %	12 %	7 %	5 %
Contrats d'apprentissage 2018	7 %	49 %	56 %	20 %	9 %	9 %	6 %
Industrie manufacturière (4989)	3 %	45 %	49 %	20 %	11 %	17 %	3 %
Activités scientifiques, techniques (702)	2 %	45 %	47 %	23 %	13 %	8 %	10 %
Enseignement (177)	6 %	34 %	40 %	28 %	11 %	7 %	13 %
Information, communication (333)	2 %	26 %	28 %	19 %	8 %	9 %	36 %
Finance, assurances (521)	1 %	19 %	20 %	7 %	3 %	26 %	43 %
Industrie extractive (minerai/pétrole...) (25)	0 %	16 %	16 %	40 %	24 %	16 %	4 %
Gestion de l'eau, déchets, dépollution (80)	1 %	10 %	11 %	21 %	8 %	43 %	18 %
Santé humaine, action sociale (582)	0 %	10 %	10 %	32 %	28 %	22 %	7 %
Transport, entreposage, logistique (552)	1 %	7 %	7 %	15 %	17 %	9 %	52 %
Administration publique, défense (894)	0 %	3 %	3 %	8 %	18 %	38 %	32 %
Production, distribution d'énergie (196)	1 %	2 %	3 %	2 %	8 %	70 %	18 %

24 %

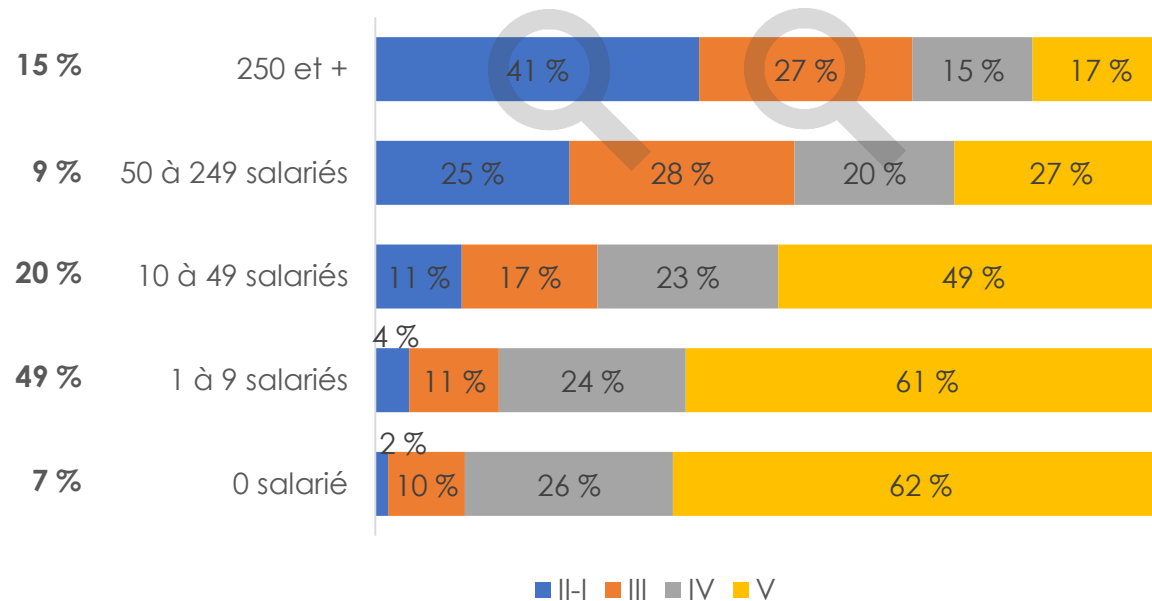
Note de lecture : 88 % des établissements d'accueil dans l' « Agriculture, sylviculture et pêche » comptent moins de 10 salariés, sachant que 29 % n'ont pas de salarié.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Dans les entreprises « sans salarié » employeuses d'apprenti(e)s, 62 % des contrats préparent au niveau V, contre 17 % dans les entreprises de 250 salariés et plus.



Note de lecture : 68 % des contrats signés avec une entreprise de 250 salariés et plus, préparent à un niveau supérieur (III-II-I) contre 12 % pour les établissements sans salarié.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Niveaux de qualification - Plus de 90 % des contrats d'apprentissage dans les secteurs de la Finance, Immobilier et Information, relèvent du supérieur

Secteurs d'activité (A21)	II-I	III	Part du supérieur	IV	V	
Finance, assurances (520)	75 %	20 %	95 %	2 %	3 %	100 %
Immobilier (276)	34 %	60 %	94 %	3 %	3 %	100 %
Information, communication (333)	70 %	24 %	94 %	3 %	3 %	100 %
Activités scientifiques, techniques (698)	51 %	30 %	81 %	13 %	6 %	100 %
Production, distribution d'énergie (196)	22 %	49 %	71 %	27 %	2 %	100 %
Gestion de l'eau, déchets, dépollution (80)	24 %	39 %	63 %	11 %	26 %	100 %
Transport, entreposage, logistique (550)	23 %	31 %	54 %	10 %	37 %	100 %
Administration publique, défense (890)	27 %	22 %	50 %	19 %	31 %	100 %
Enseignement (176)	16 %	30 %	46 %	18 %	36 %	100 %
Services administratifs, de soutien (947)	15 %	24 %	39 %	27 %	35 %	100 %
Industrie extractive (minerais/pétrole...) (25)	16 %	20 %	36 %	28 %	36 %	100 %
Santé humaine, action sociale (578)	13 %	22 %	34 %	20 %	46 %	100 %
Industrie manufacturière (4984)	18 %	15 %	34 %	17 %	49 %	100 %
Agriculture, sylviculture, pêche (1307)	3 %	30 %	33 %	33 %	33 %	100 %
Culture, sport, loisirs (270)	9 %	21 %	30 %	53 %	17 %	100 %
Commerce, réparation véhicule (5574)	7 %	16 %	23 %	28 %	49 %	100 %
Commerce & répar. automobile & motocycle	9 %	19 %	28 %	31 %	40 %	100 %
Commerce détail ou gros hors auto. & motocycle	0 %	3 %	3 %	33 %	64 %	100 %
Construction (4536)	4 %	10 %	14 %	19 %	67 %	100 %
Associations, coiffure, soins corporels... (1516)	2 %	8 %	10 %	35 %	55 %	100 %
Hébergement, restauration (2829)	1 %	6 %	7 %	19 %	74 %	100 %
Contrats d'apprentissage 2018	13 %	16 %	29 %	22 %	49 %	

Note de lecture : Les contrats d'apprentissage dans le secteur d'activité de la Finance et assurances préparent, dans 95 % des cas, à des niveaux de formation dans le supérieur. 74 % des contrats d'apprentissage 2018 dans le secteur de l'Hébergement et restauration préparent à une formation de niveau V.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- Dans le secteur du Transport et de la logistique, le niveau V croit de 45 %.
- Dans les Services administratifs et de soutien, les niveaux II et I augmentent de 26,6 %.

Secteurs d'activité (A21)	Évolution moyenne 2016-2018					Total
	II-I	III	IV	V		
Commerce, réparation véhicule (5574)	+ 2,5 %	+ 8,5 %	+ 3,8 %	+ 2,3 %		+ 3,7 %
Industrie manufacturière (4984)	+ 6,2 %	+ 6,7 %	+ 4,0 %	- 0,7 %		+ 2,3 %
Construction (4536)	+ 15,3 %	+ 20,1 %	+ 2,4 %	+ 10,3 %		+ 9,6 %
Hébergement, restauration (2829)		+ 13,7 %	+ 1,3 %	- 5,0 %		- 2,8 %
Associations, coiffure, soins corporels... (1516)		+ 1,3 %	+ 7,2 %	+ 1,8 %		+ 3,8 %
Agriculture, sylviculture, pêche (1307)		+ 7,4 %	+ 3,8 %	+ 1,6 %		+ 3,9 %
Services administratifs, de soutien (947)	+ 26,6 %	+ 5,6 %	+ 6,0 %	+ 2,4 %		+ 6,9 %
Administration publique, défense (890)	+ 6,6 %	- 4,7 %	- 1,2 %	- 0,7 %		+ 0,1 %
Activités scientifiques, techniques (698)	+ 14,7 %	+ 12,8 %				+ 10,4 %
Santé humaine, action sociale (578)		+ 19,0 %		+ 25,8 %		+ 27,1 %
Transport, entreposage, logistique (550)	- 5,8 %	+ 8,0 %	- 18,6 %	+ 45,1 %		+ 9,0 %
Finance, assurances (520)	+ 2,7 %	- 6,2 %				+ 0,5 %
Information, communication (333)	+ 9,8 %					+ 6,8 %
Immobilier (276)	- 1,6 %	+ 35,1 %				+ 14,6 %
Culture, sport, loisirs (270)			+ 13,4 %			+ 12,6 %
Production, distribution d'énergie (196)						+ 14,7 %
Enseignement (176)						+ 12,5 %
Gestion de l'eau, déchets, dépollution (80)						- 9,2 %
Industrie extractive (minerais/pétrole...) (25)						
Evolution moyenne 2016-2018	+ 6,7 %	+ 9,0 %	+ 3,6 %	+ 2,7 %		+ 4,4 %

Note de lecture : Les contrats d'apprentissage préparant un diplôme de niveau V sont particulièrement dynamiques dans le secteur d'activité du Transport, entreposage et logistique (+45,1 %), contrairement à ceux du secteur de Hébergement et restauration (- 5 %).

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

En 2018,

1 169

contrats d'apprentissage
dans le secteur public

soit

4,4 %

du total des contrats

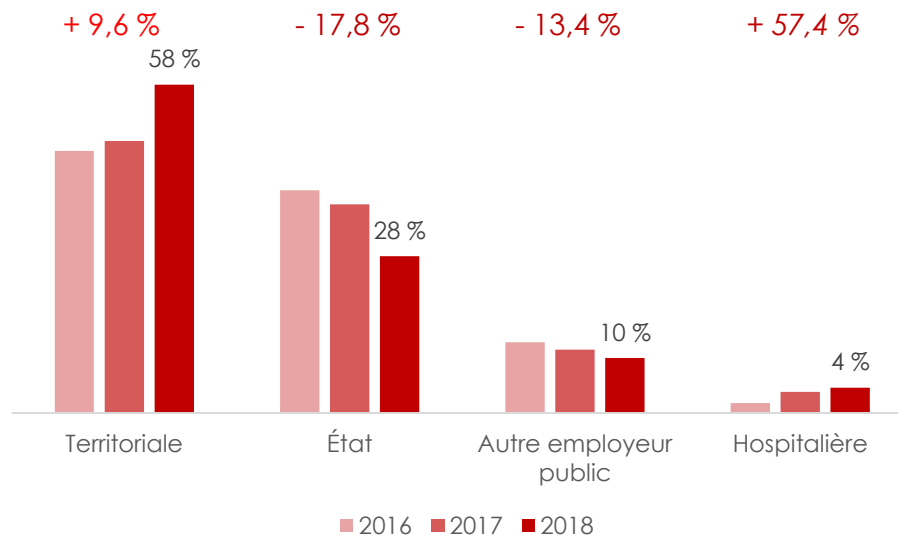
⊖ **2 %**

en 2 ans

► Les recrutements d'apprenti(e)s diminuent dans la Fonction publique d'État et parmi les autres employeurs publics.

► Les embauches ont augmenté surtout dans la fonction publique territoriale.

Recours au dispositif d'apprentissage au sein des établissements publics et de la fonction publique



A partir du 6 août 2019, plusieurs dispositions de la loi ont pour objet de faciliter le développement de l'apprentissage au sein des trois fonctions publiques :

- Le CNFPT* aura l'obligation, à compter des contrats d'apprentissage conclus après le 1^{er} janvier 2020, de verser aux CFA une contribution fixée à 50 % des frais de formation des apprenti(e)s employé(e)s par des communes, des départements, des régions ou des établissements publics.
- Les organismes publics ne disposant pas de la personnalité morale pourront conclure des contrats d'apprentissage.
- L'alignement des modalités de rémunération des apprenti(e)s du secteur public sur celles du droit commun prévu par le secteur privé, et donc ne tient plus compte du niveau de diplôme préparé.
- Afin d'écartier le risque d'exercice illégal d'une profession réglementée, la loi sécurise juridiquement le recrutement d'apprenti(e)s dans la fonction publique hospitalière.

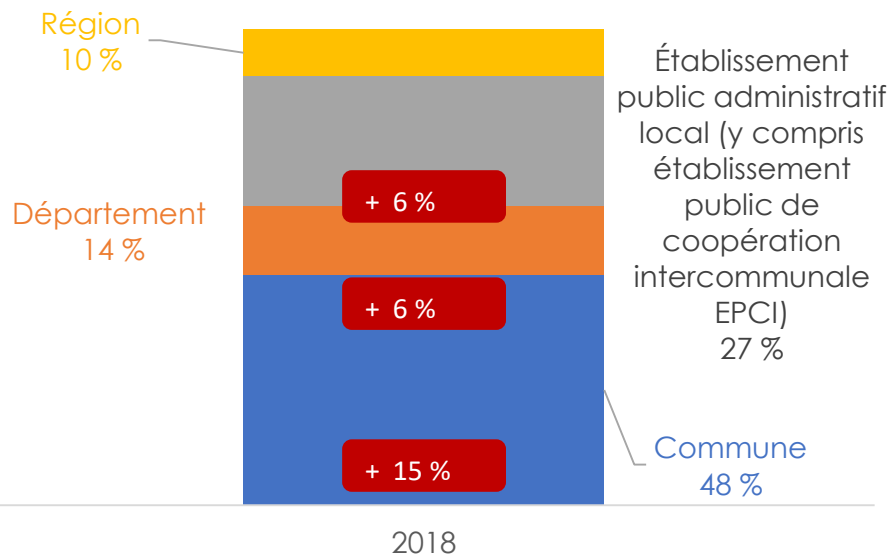
* Centre national de la fonction publique territoriale

Source : Données brutes d'Ariane, Direccte Nouvelle-Aquitaine

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

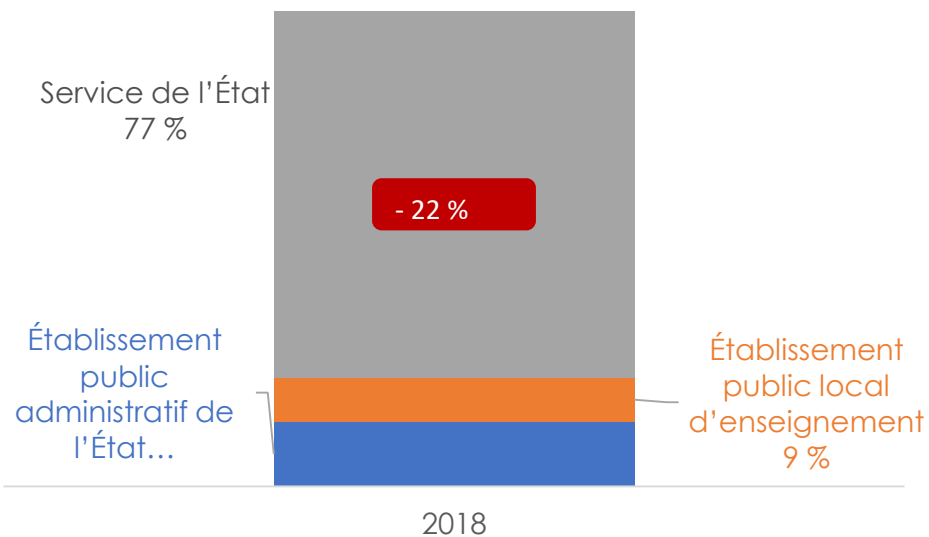
Fonction publique territoriale

58 % des contrats du secteur public
+ 9,6 % sur 1 an

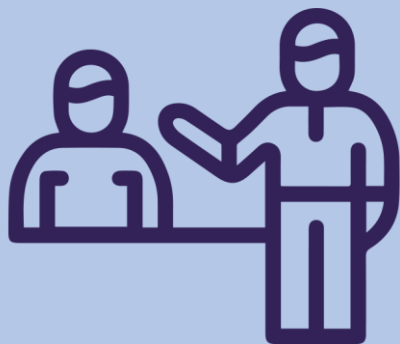


Fonction publique d'État

28 % des contrats du secteur public
- 17,8% sur 1 an



 Évolution moyenne sur 3 ans (2016-2018). Pour les effectifs inférieurs à 100, le résultat n'est pas présenté en raison de la volatilité des taux sur de faibles effectifs.

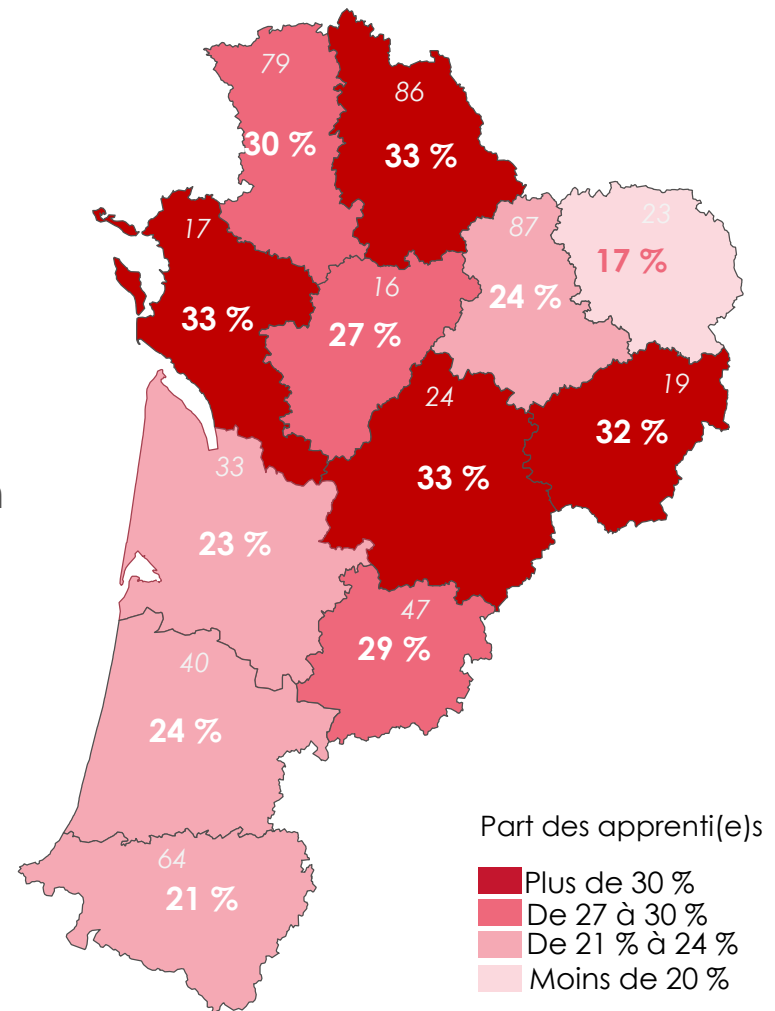


Profil des Apprentie(e)s

- Poids des apprenti(e)s par département
- Mobilités des apprenti(e)s
- Type de Contrats
- Rémunération
- Niveau de qualification
- Spécialités de formation préparées
- Âge
- Genre
- Focale : Apprenti(e)s en situation de handicap

► **27 %**

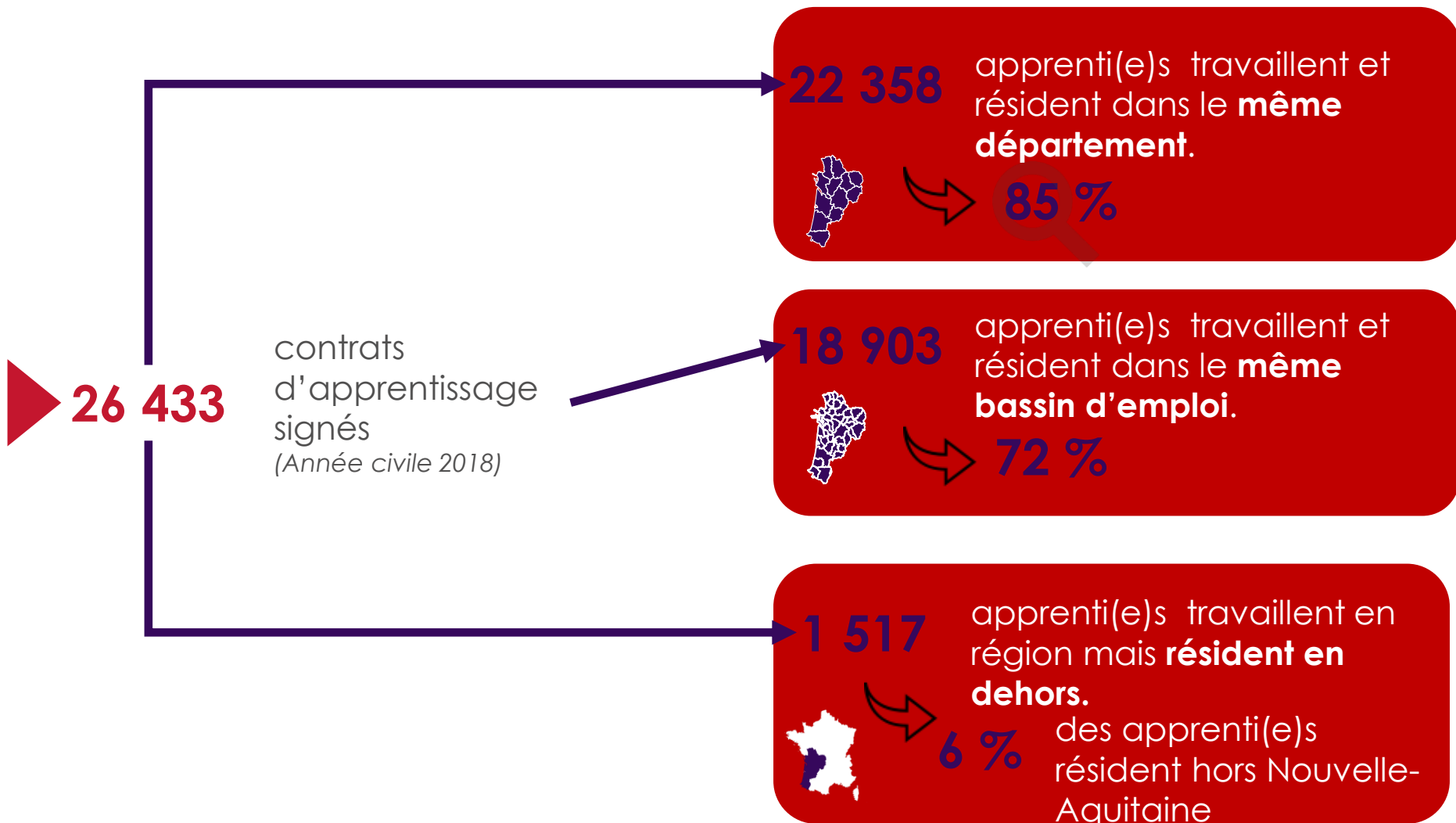
des apprenti(e)s * sur
l'ensemble des formés du
second cycle professionnel en
2018.



* Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel aux niveaux V et IV (apprenti(e)s / ensemble du second cycle professionnel, statut scolaire et apprenti(e)s).

Source : Ministère de l'Éducation nationale (hors DIRM, sport et animation et Sanitaire et social) et Conseil régional, année 2018.

Traitement : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

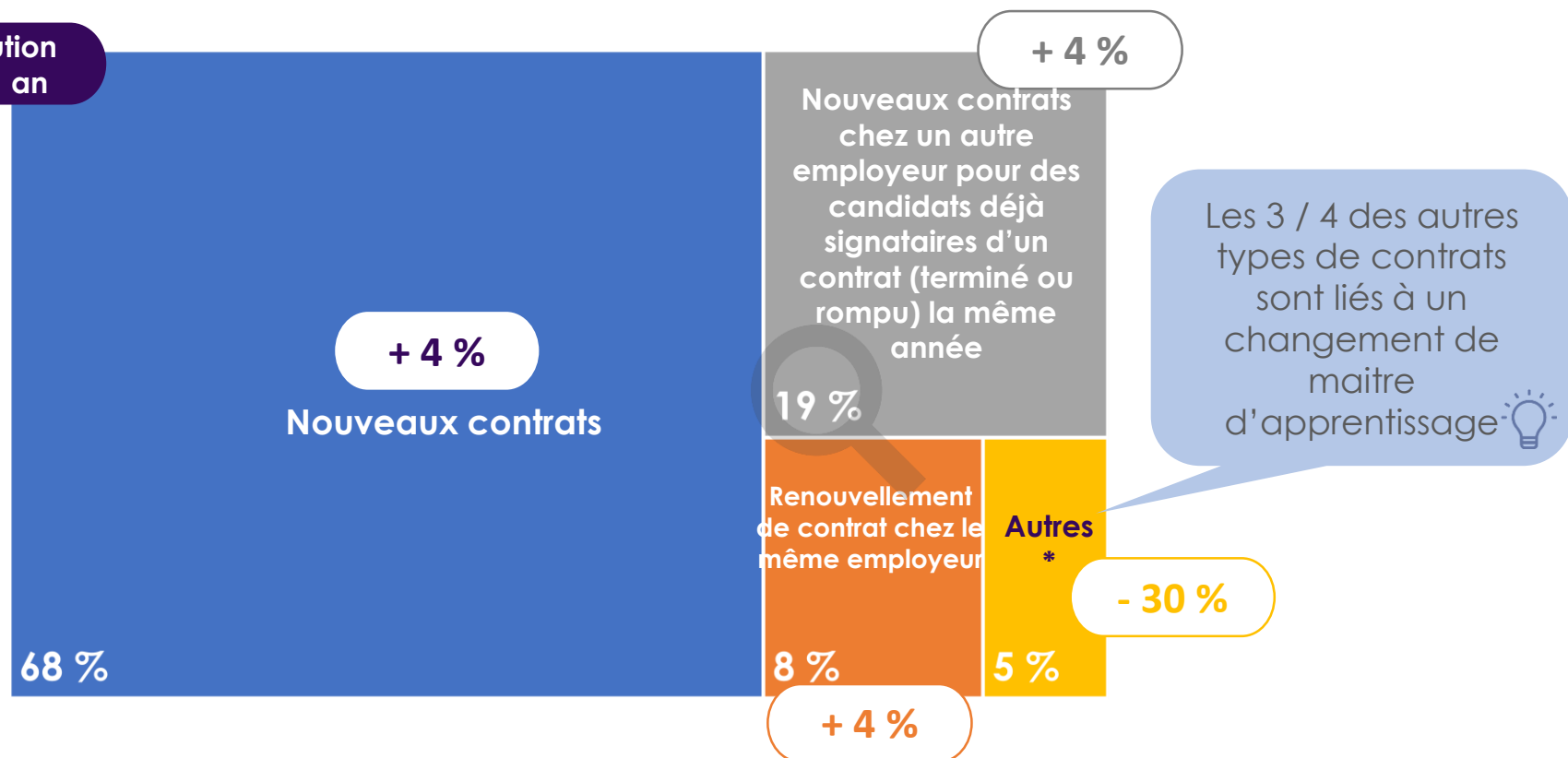


Note de lecture : 85 % des apprenti(e)s travaillent et résident dans le même département.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Évolution sur 1 an



*Autres : Changements de maitre d'apprentissage, de durée de travail, modification du diplôme préparé, prolongation du contrat...

Note de lecture : Près de 2 contrats d'apprentissage sur 10 sont des nouveaux contrats d'apprentissage pour un(e) apprenti(e) qui a terminé ou rompu son contrat auprès d'un autre employeur. La catégorie Autres* diminue significativement en effectif et en part.

Cf. Bref Céreq n°380/2019 « Prévenir du décrochage : une comparaison entre lycées professionnels et CFA ».

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

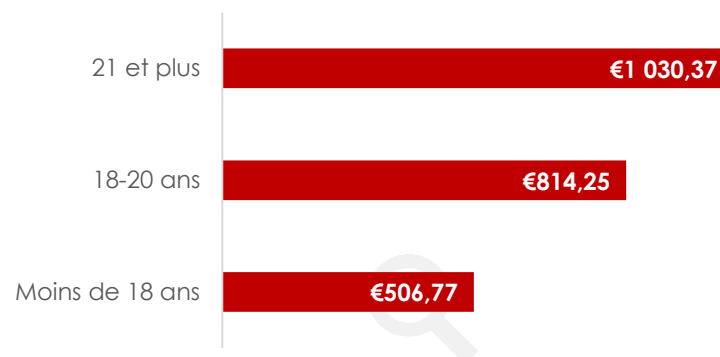
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

► **96 %** des apprenti(e)s ont un contrat de 35 h.

	2016	2017	2018
Moins de 35 heures	860,5 €	848,1 €	846,1 €
35 h	697,0 €	713,6 €	721,6 €
Plus de 35 h	902,7 €	923,9 €	951,0 €
Contrats Nouvelle-Aquitaine	705,7 €	721,6 €	730,5 €

Salaire moyen = 719 €
(toutes années confondues)

Révenu moyen 2018 par classe d'âge



Dans le secteur privé, la loi prévoit un salaire minimum en pourcentage du Smic en fonction de l'âge et de l'ancienneté de l'apprenti.

Dans certaines Branches professionnelles, la rémunération des apprenti(e)s est supérieure à ces pourcentages. D'autres majorations sont possibles.

Note de lecture : Selon l'âge de l'apprenti, l'apprenant perçoit entre 506 € et 1 030 € en moyenne.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

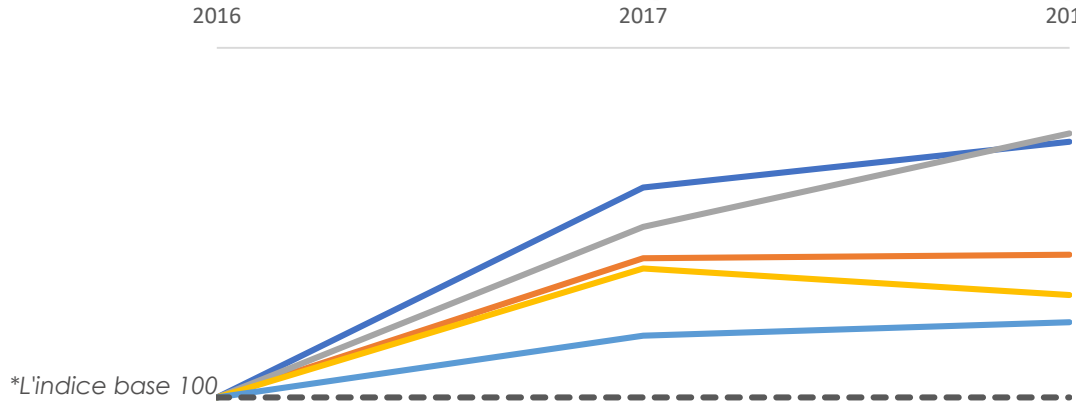
	II-I	III	IV	V
Contrats d'apprentissage 2018	13 %	16 %	22 %	49 %



La part des contrats dans le supérieur (III-II-I) a progressé de **2** points depuis 2016.

La croissance des contrats d'apprentissage est en grande partie portée par l'augmentation des niveaux supérieurs notamment les niveaux III et I.

Évolution des niveaux de qualification dans le dispositif



	I	II	III	IV	V
Evolution sur 2 ans	+ 8,8 %	+ 5,0 %	+ 9,0 %	+ 3,6 %	+ 2,7 %
Evolution sur 1 an	+ 2,8 %	+ 0,2 %	+ 6,0 %	- 1,7 %	+ 0,9 %

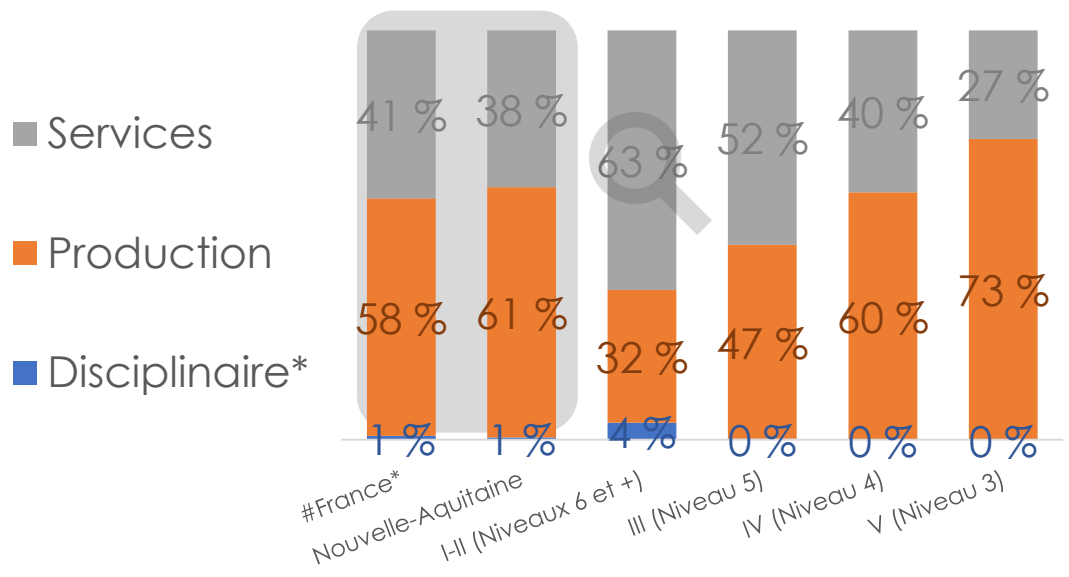
*L'indice base 100 permet de comparer deux données en respectant les proportionnalités.

Note de lecture : Les contrats d'apprentissage préparant au niveau III continuent de s'élever.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

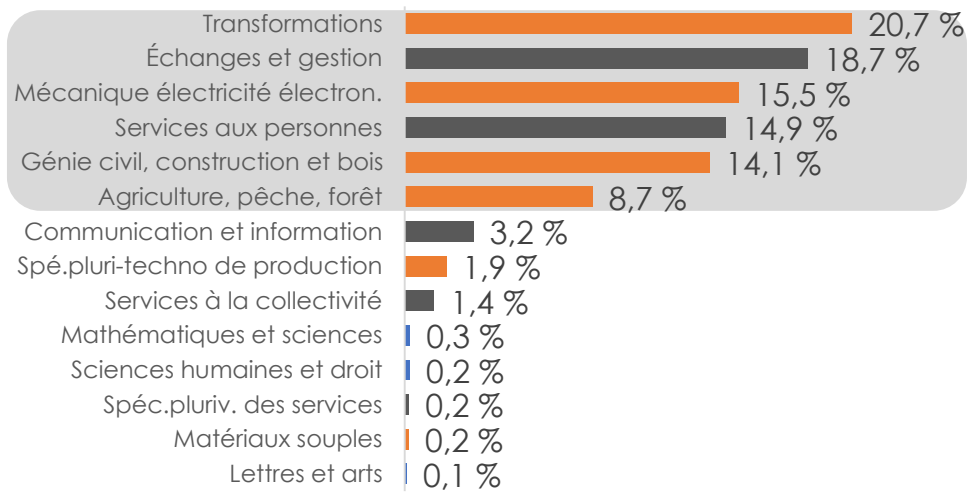
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Spécialités de formation - Contrats d'apprentissage par niveau de formation et spécialité de formation



Les formations préparant aux métiers de la **production sont les plus nombreuses**. Elles sont majoritairement de niveaux V et IV. En revanche, les formations dans le domaine des **services relèvent des niveaux supérieurs** (III, II, I).

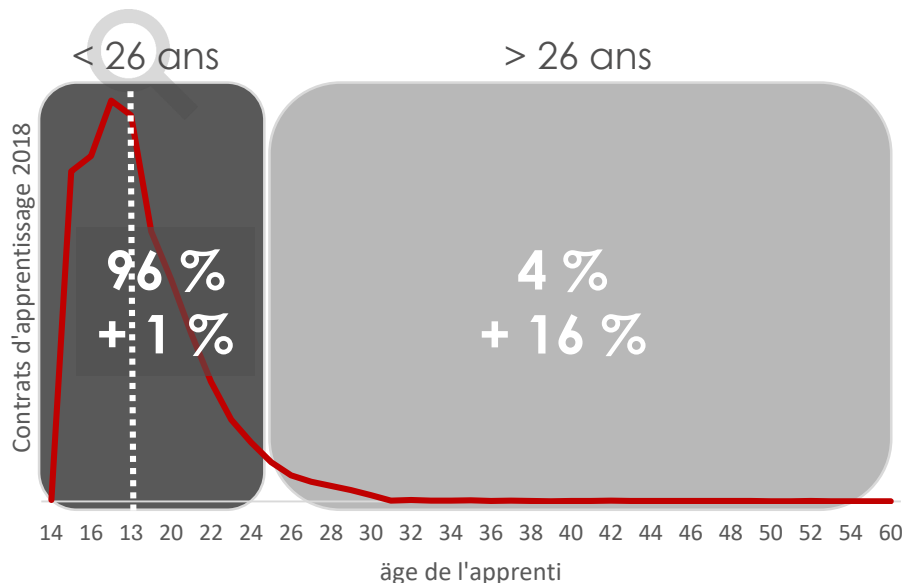
6 spécialités de formation sur **14** concentrent plus de 90 % des contrats.



Note de lecture : 6 contrats d'apprentissage sur 10 relevant du niveau I-II, préparent aux domaines de formation des Services.
 *Correspond aux formations en Lettres et arts, en Sciences humaines et droit ou en Mathématiques et sciences. 155 contrats signés dans cette grande spécialité de formation, dont 20 préparent au Master pro Droit des assurances et 9 au DUT Mesures physiques.
 Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.
 Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

La part des 25-30 ans a augmenté du fait de l'expérimentation en région

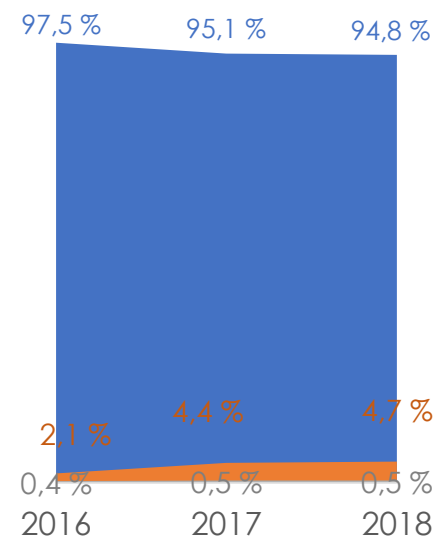
- ▶ L'âge d'entrée dans le dispositif est de 18 ans en moyenne en région.
- ▶ Plus des ¾ des apprenti(e)s sont âgé(e)s de 20 ans ou moins.
- ▶ Depuis 2016, la part de 25-30 ans a évolué de 3 points, en lien avec l'expérimentation du recul de l'âge à l'entrée du contrat d'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine.



Avec l'âge, le niveau de formation évolue.

41 % des apprenti(e)s âgés de 21 à 25 ans visent une formation de niveau supérieur (III-II-I).

Part des contrats par groupe d'âge



- Moins de 25 ans
- 25-30 ans
- Plus de 30 ans

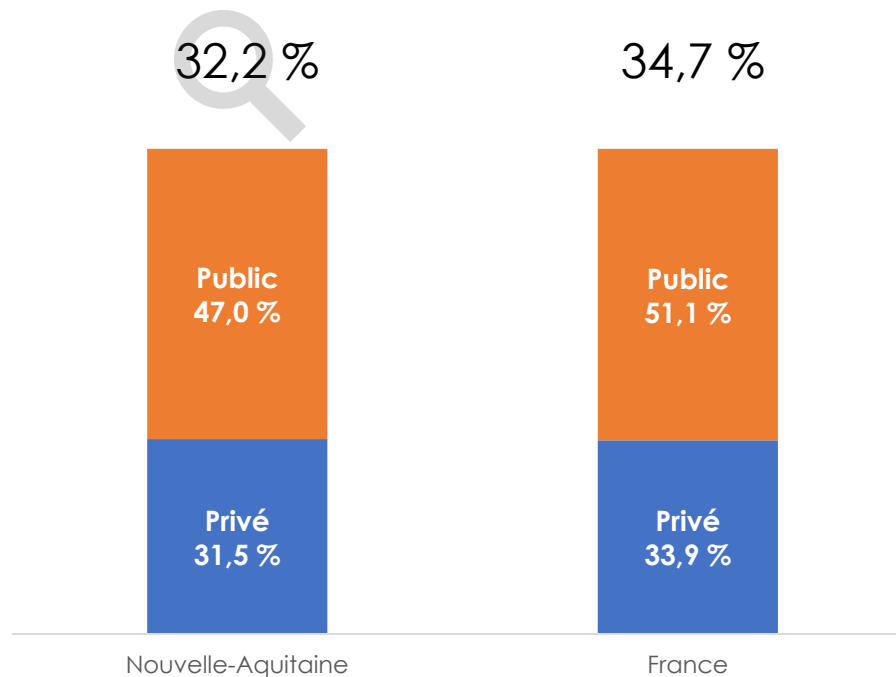
Note de lecture : 96 % des apprenti(e)s sont âgés de moins de 26 ans.

*La loi Travail du 8 août 2016 repousse les limites d'âge d'entrée en apprentissage jusqu'à 30 ans en vertu du [décret n°2016-1998 du 30 décembre 2016](#). Une expérimentation dans sept régions françaises, dont la Nouvelle-Aquitaine, permettait donc de déroger à la limite d'âge de 25 ans pour les apprenti(e)s, du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019. Le 19 juin 2018, en adoptant la Loi sur "la liberté de choisir son avenir professionnel", l'Assemblée nationale a généralisé l'entrée dans l'apprentissage jusqu'à 30 ans à compter de 2019.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- Un plus fort taux de féminisation dans le public (à l'image de la répartition des genres dans l'économie locale).



Note de lecture : La part des femmes dans les contrats d'apprentissage néo-aquitains plus faible (2,5 points en moins) par rapport au niveau national (données 2017).

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine; Dares résultats octobre 2018 « L'apprentissage en 2017 ».

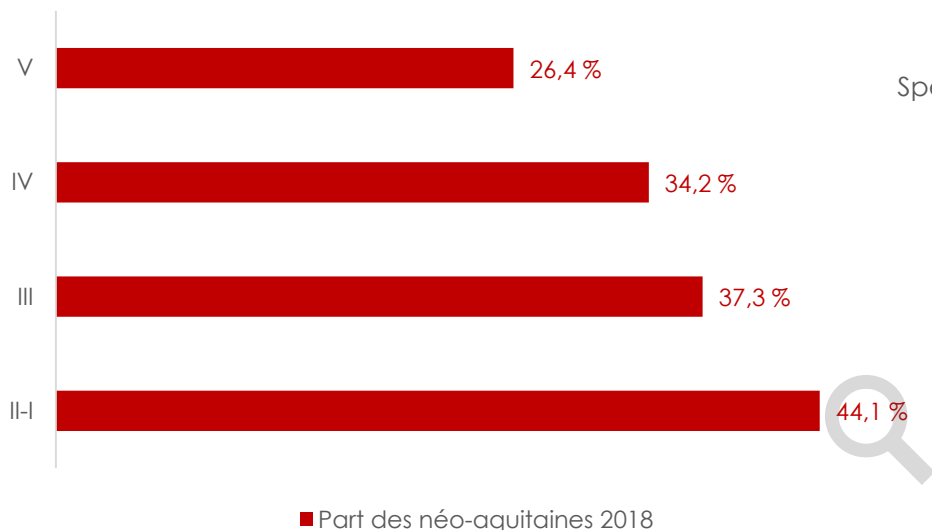
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Genre - Les femmes plus présentes dans les niveaux de formation supérieurs et dans les formations de Services

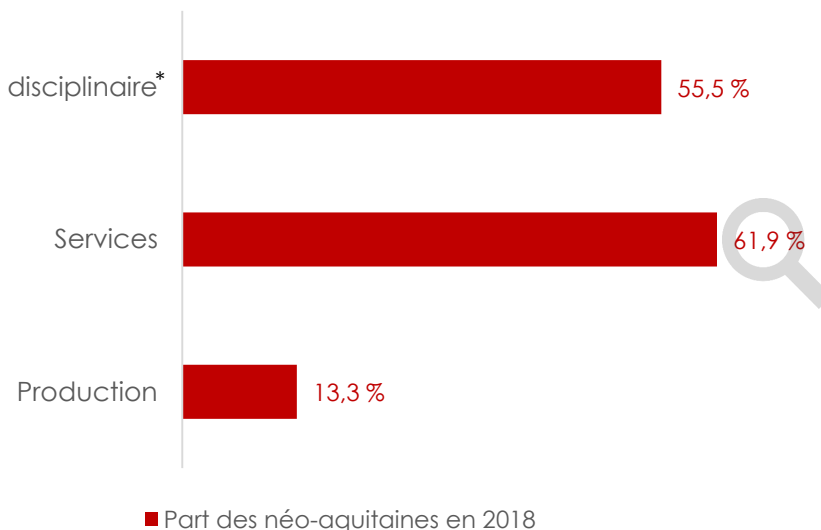
► De 26,4 % au niveau V à 44,1 % aux niveaux II-I.

► Les filles s'orientent davantage vers les formations des services et les garçons vers le secteur de la production.

Part des filles par niveau de formation



Part des filles par spécialité de formation



Note de lecture : 44 % des filles en apprentissage préparent une formation de niveaux II et I alors qu'elles sont à peine plus du quart dans les formations de niveau V. Elles sont majoritaires dans la spécialité de formation des Services.

*Les formations en Lettres et arts, en Sciences humaines et droit ou en Mathématiques et sciences.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

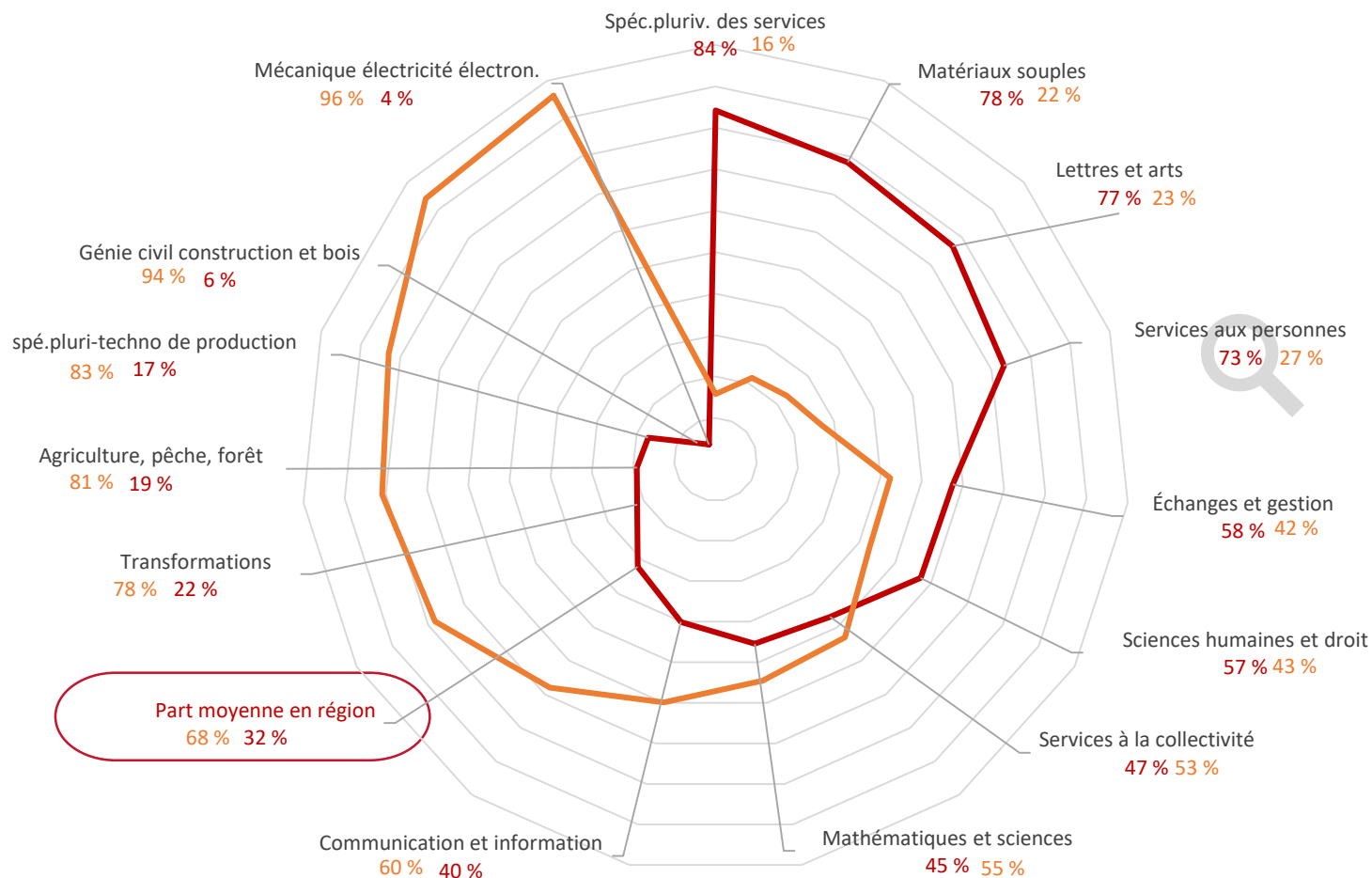
- ▶ Des femmes **majoritaires** dans **6 spécialités de formation**, notamment dans les services
- ▶ Des femmes **minoritaires** dans 9 / 14 spécialités, notamment dans la **Mécanique** (4 %).



32 %



68 %

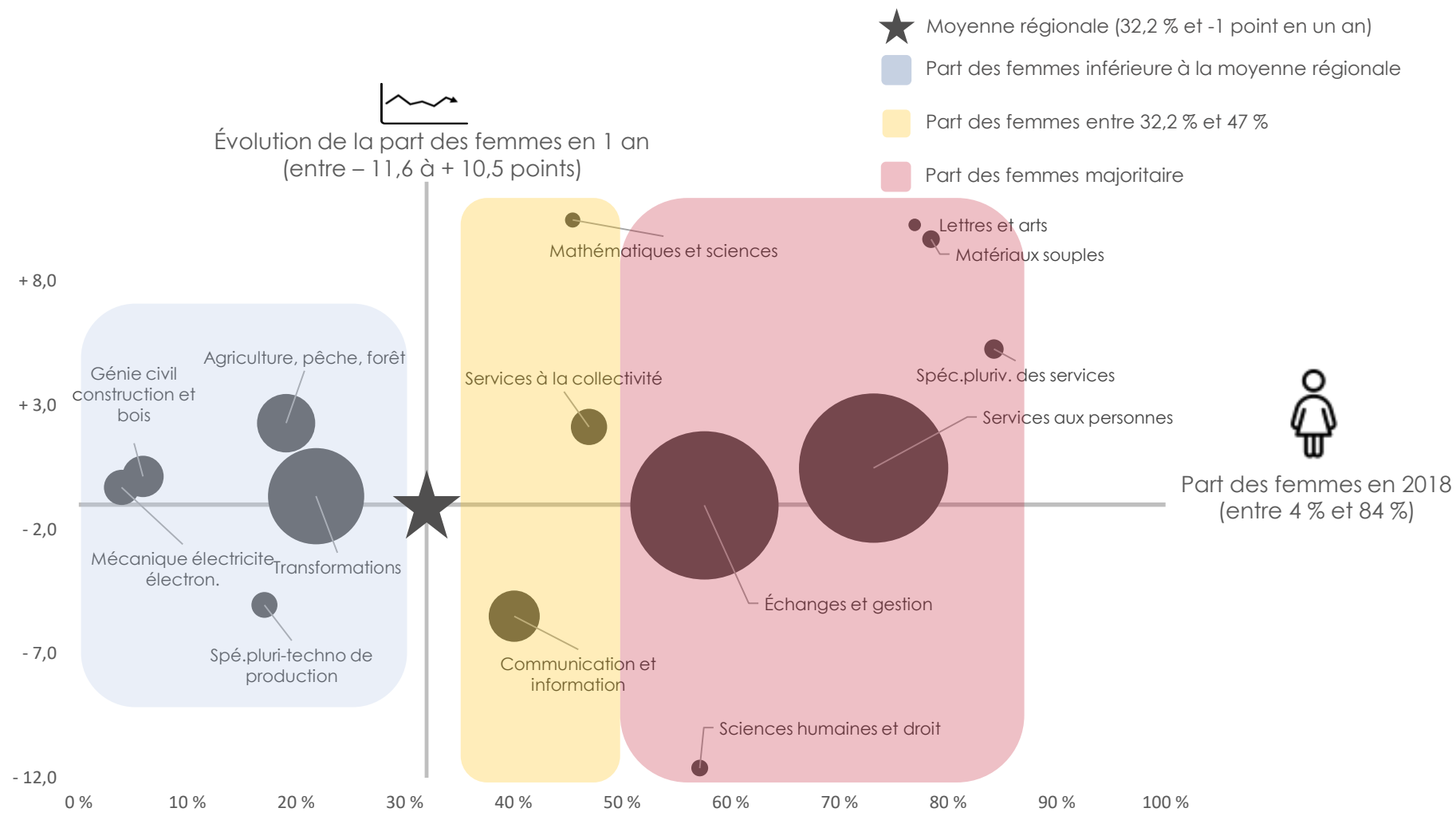


Note de lecture : Les apprenties néo-aquitaines représentent 73 % des effectifs d'apprenti(e)s dans le secteur des Services aux personnes.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



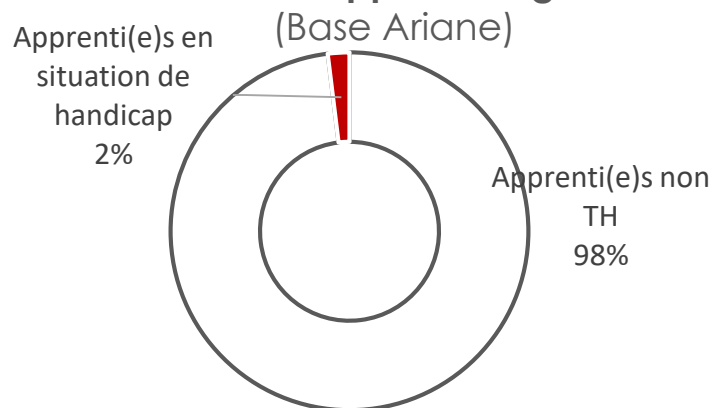
Note de lecture : La part des femmes oscille entre 4 % et 84 % selon les spécialités de formation. Elles voient leur part baisser de 1 point en un an au niveau de la Nouvelle-Aquitaine.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

515 contrats d'apprentissage en 2018



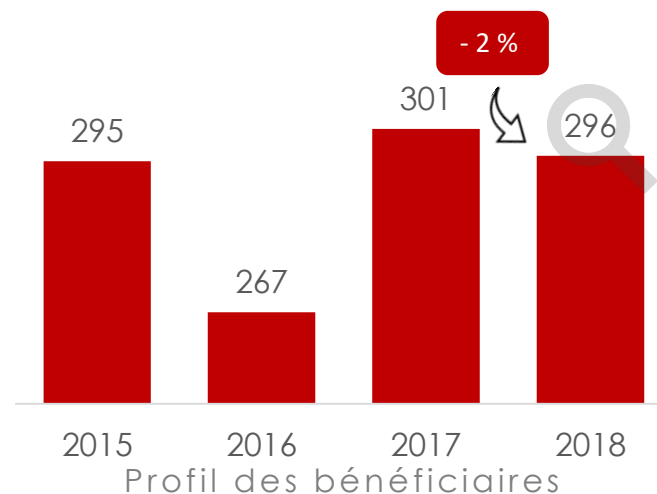
Impacts de la Loi avenir professionnel

Référént handicap

Tous les **CFA sont obligés** de nommer un **référént handicap**. Une **fiche métier** a été conçue pour cette mission et faciliter son déploiement.

Majoration du coût contrat

La loi prévoit une **majoration du niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage** pour les personnes en situation de handicap.

Les entrées en contrat d'apprentissage aidés (BOE¹) par l'Agefiph² en 2018³

FEMMES	26%
- DE 18 ANS	35%
BAC ET +	9%
HANDICAP MENTAL	31%
HANDICAP COGNITIF	17%
20 SALARIÉS ET + - DE 10 SALARIÉS	19% 67%
TERTIAIRE	67%

Note de lecture : 296 contrats d'apprentissage signés en 2018 et aidés par l'Agefiph.

¹ Bénéficiaires de l'Obligatoire d'Emploi.

² Aide financière de l'Agefiph afin d'encourager l'employeur privé à recruter une personne en situation de handicap en contrat d'apprentissage. Cette aide peut s'élever jusqu'à 3 000 €, en fonction de la durée du contrat (minimum de 6 mois).

³ De janvier à décembre 2018.

Sources : Direccte Nouvelle-Aquitaine. Agefiph, Tableau de bord « Le marché du travail des personnes handicapées, Bilan année 2018, Nouvelle-Aquitaine (mars 2019).

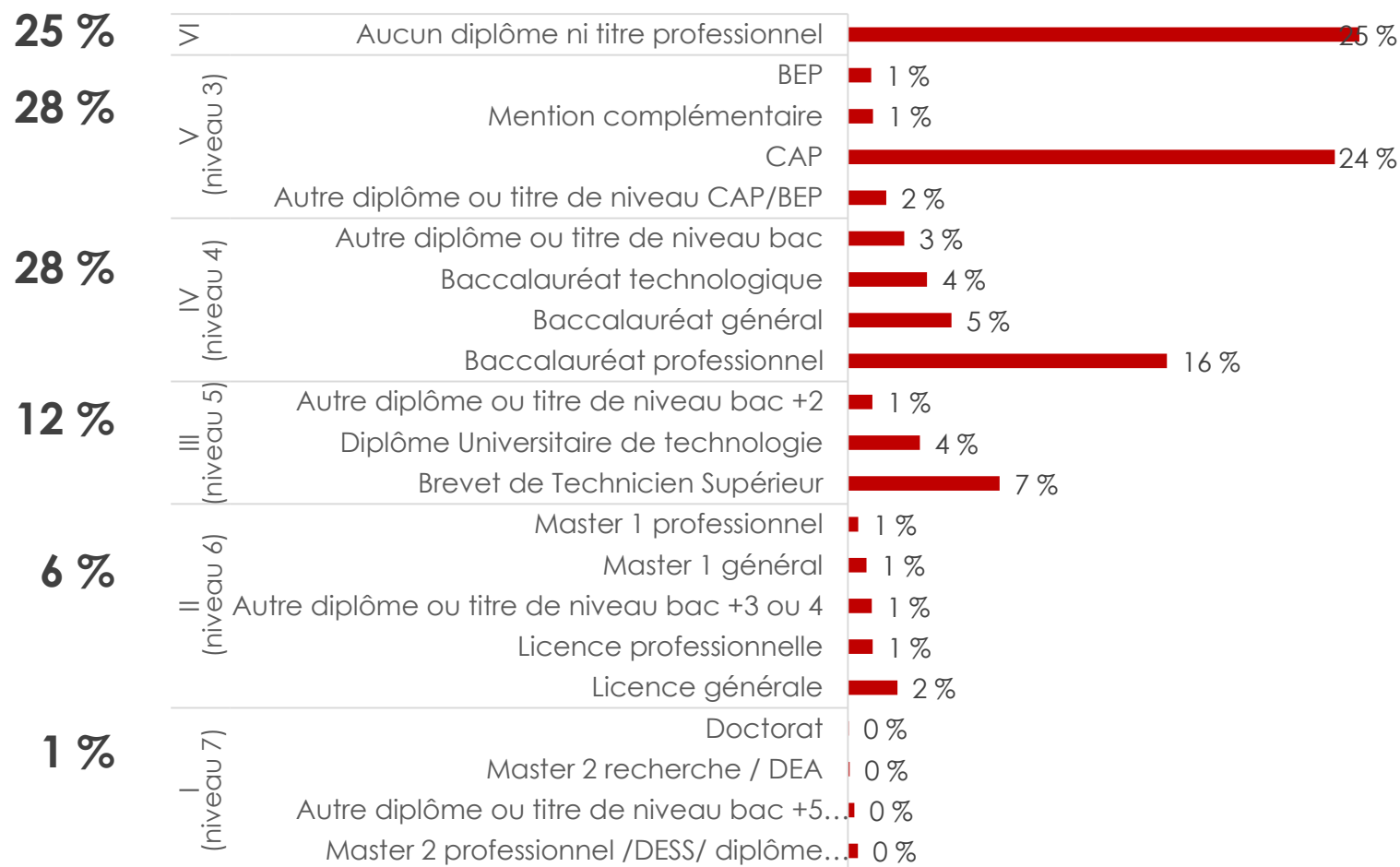
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Origine scolaire, orientation et poursuite d'étude des apprenti(e)s

- Niveau de qualification à l'origine
- Niveau de qualification visé
- Principales spécialités de formations préparées par secteur
- Détail par spécialité de formation
- Orientation et poursuite d'études

Répartition du dernier diplôme obtenu*



Note de lecture : Près de trois apprenti(e)s sur dix détiennent, à l'entrée, un niveau V.

*Cf. Annexe 3

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- ▶ 61 % des nouveaux apprenti(e)s de niveau V à l'origine*, suivent une formation en apprentissage du même niveau.
- ▶ Mais 27 % des apprenti(e)s de niveau IV à l'origine, préparent une formation de niveau V; et 28 % de niveau IV.

Niveau du dernier diplôme obtenu	Niveau du diplôme visé en 2018					Contrats d'apprentissage 2018
	I	II	III	IV	V	
I	189 (78 %)	10 (4 %)	12 (5 %)	12 (5 %)	20 (8 %)	243 (100 %)
II	879 (54 %)	244 (15 %)	251 (15 %)	130 (8 %)	118 (7 %)	1 622 (100 %)
III	524 (16 %)	1 441 (45 %)	728 (23 %)	254 (8 %)	230 (7 %)	3 177 (100 %)
IV	26 (0 %)	42 (1 %)	3 195 (44 %)	1 984 (28 %)	1 937 (27 %)	7 110 (100 %)
V		6 (0 %)	95 (1 %)	2 747 (37 %)	4 530 (61 %)	7 378 (100 %)
VI	4 (0 %)	1 (0 %)	17 (0 %)	626 (10 %)	5 931 (90 %)	6 579 (100 %)
Contrats d'apprentissage 2018	1 622 (6 %)	1 744 (7 %)	4 284 (16 %)	5 753 (22 %)	12 766 (49 %)	26 169 (100 %)

— Des apprenti(e)s qui visent un niveau supérieur que celui acquis à l'entrée.

○ Des apprenti(e)s qui peuvent avoir changé de spécialité de formation.

Note de lecture : Parmi les 7 378 apprenti(e)s qui détenaient un niveau V de qualification (dernier diplôme obtenu), 61 % (4 530) préparent un diplôme de niveau V et 37 % (2 747) de niveau IV par apprentissage en 2018.

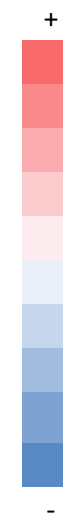
* L'analyse porte sur 26 205 contrats, hors 1 % de « dernier diplôme » non renseigné, selon l'ancienne classification (Cf. Annexe 3).

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- Dynamique de recrutement pour les métiers de l'Énergie, des Finances mais également dans les Structures métalliques et la Production végétale.

Principales spécialités de formation*	Nombre de contrats 2018	Part des contrats selon la spécialité de formation	Part des apprenti(e)s préparant un niveau V	Part des femmes	Évolution sur 1 an des contrats (eff.>100)
CONTRATS D'APPRENTISSAGE 2018	26 394**	100 %	49 %	32 %	+ 1,2 %
TRANSFORMATIONS	5 469	21 %	75 %	22 %	- 2,5 %
Agro-alimentaire, alimentation	4 647	85 %	82 %	24 %	- 3,6 %
Énergie, génie climatique	583	11 %	47 %	1 %	+ 11,7 %
ECHANGES ET GESTION	4 928	19 %	27 %	58 %	- 0,1 %
Commerce, vente	2 845	58 %	38 %	58 %	- 3,5 %
Finances, banque, assurances	615	12 %	0 %	61 %	+ 12,6 %
Transport, manutent., magasinage	527	11 %	49 %	29 %	- 2,9 %
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRON.	4 081	15 %	44 %	4 %	+ 5,2 %
Moteurs et mécanique auto	1 554	38 %	57 %	3 %	+ 4,6 %
Structures métalliques	886	22 %	66 %	3 %	+ 12,7 %
Électricité, électronique	868	21 %	36 %	3 %	+ 4,1 %
Spéc.pluritechno mécan.-électric.	445	11 %	0 %	5 %	- 3,3 %
SERVICES AUX PERSONNES	3 924	15 %	49 %	73 %	- 0,9 %
Coiffure, esthétique & autr.soins	1 425	36 %	56 %	90 %	+ 1,7 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	1 201	31 %	67 %	54 %	- 7,4 %
Santé	648	17 %	17 %	84 %	- 0,5 %
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	3 723	14 %	73 %	6 %	+ 6,9 %
Bâtiment : finitions	1 113	30 %	87 %	9 %	+ 4,6 %
Bâtiment : construct.& couverture	1 001	27 %	79 %	1 %	+ 5,8 %
Travail du bois et de l'ameublmt	982	26 %	76 %	4 %	+ 4,4 %
AGRICULTURE, PECHE, FORET	2 296	9 %	36 %	19 %	+ 7,4 %
Aménagement paysager (parcs, ...)	681	30 %	47 %	7 %	+ 4,9 %
Spéc.pluriv.de l'agronomie agric.	668	29 %	15 %	15 %	+ 9,0 %
Prod.végétales, cultur.spécialis.	504	22 %	53 %	19 %	+ 10,3 %
Prod.animales, élevage spécialis.	365	16 %	34 %	52 %	+ 9,3 %
AUTRES SPÉCIALITÉS	1 973	7 %	1 %	39 %	- 5,3 %



Note de lecture : 21 % des contrats préparent à des formations dans la « Transformation », dont 85 % dans la spécialité de l'Agro-alimentaire. Comparativement à la campagne 2017, le nombre d'apprenti(e)s dans ces formations baisse de - 2,5 %.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

**39 contrats dont la spécialité est inconnue.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

** Spécialités de formation agrégées > Transformations	Échanges et gestion	Mécanique électricité électron.	Services aux personnes	Génie civil construction et bois	Agriculture, pêche, forêt	Autres spécialités de formation	Contrats d'apprentissage 2018*
Contrats d'apprentissage 2018*	5 453 (21 %)	4 923 (19 %)	4 074 (15 %)	3 895 (15 %)	3 712 (14 %)	2 273 (9 %)	1 955 (7 %) ● 26 285 (100 %)
Secteurs d'activité agrégés v							
Commerce de gros et de détail, hors auto et motocycle	16 %	35 %	7 %	14 %	1 %	5 %	7 %
Commerce & répar. automobile & motocycle	0 %	3 %	41 %	0 %	0 %	0 %	1 %
Industrie manufacturière	42 %	17 %	26 %	1 %	6 %	2 %	28 %
Construction	9 %	2 %	17 %	0 %	86 %	1 %	2 %
Hébergement, restauration	28 %	3 %	0 %	28 %	0 %	1 %	2 %
Associations, coiffure, soins corporels...	0 %	1 %	1 %	35 %	0 %	2 %	2 %
Agriculture, sylviculture, pêche	0 %	1 %	0 %	0 %	54 %	0 %	0 %
Services administratifs, de soutien	0 %	3 %	1 %	1 %	22 %	8 %	4 %
Administration publique, défense	1 %	2 %	1 %	4 %	2 %	7 %	15 %
Activités scientifiques, techniques	1 %	5 %	1 %	1 %	2 %	2 %	8 %
Santé humaine, action sociale	1 %	1 %	0 %	10 %	0 %	0 %	4 %
Transport, entreposage, logistique	0 %	9 %	2 %	0 %	0 %	0 %	3 %
Finance, assurances	0 %	9 %	0 %	0 %	0 %	0 %	3 %
Autres secteurs	1 %	9 % ★	4 %	5 %	1 %	4 %	19 % ◆

● 7 % des contrats sont regroupés dans « Autres spécialités de formation » en raison de leur dispersion : Communication et information (3,2 %), Spé.pluri-techno de production (1,9 %), Services à la collectivité (1,4 %), Mathématiques et sciences (0,3 %), Sciences humaines et droit (0,2 %), Spéc.pluriv. des services (0,2 %), Matériaux souples (0,2 %) et Lettres et arts (0,1 %).

◆ Parmi les « Autres spécialités de formation » préparées (1 955), 19 % des contrats sont signés dans les « Autres secteurs » qui regroupent pour moitié le secteur de l'Information et communication.

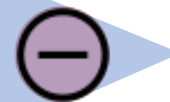
★ Parmi les 9 % des contrats d'apprentissage préparant aux métiers « Échanges et gestion », 8 % sont signés dans « Autres secteurs » d'activités, dont la moitié dans le secteur des activités immobilières.

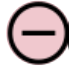


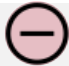



*148 contrats pour lesquels le secteur et/ou la spécialité de formation sont inconnus.

**CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Transformation »	Évolution des effectifs sur un an	  
... dont Agro-alimentaire	85 %	- 3,6 %	
CAP Cuisine	24 %	+ 0,3 %	
CAP Boulanger	17 %	- 1,1 %	
CAP Pâtissier	16 %	- 5,2 %	

À noter que le BP Arts de la cuisine (4 %) enregistre une croissance de ses entrées de + 18 %

... dont Énergie, génie climatique	11 %	+ 11,7 %	 
CAP Monteur installations thermiques**	40 %	+ 12,6 %	 



Spécialités de formation

Note de lecture : Dans la « Transformation », 85 % des apprenti(e)s se forment dans la spécialité de l'agro-alimentaire, notamment en passant le CAP Cuisine pour 24 % d'entre eux. A noter que l'entrée dans cette spécialité semble en perte de vitesse.
















*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

**Ce CAP remplace depuis 2018 le CAP Installateur thermique.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Échange et gestion »	Évolution des effectifs sur un an	  
... dont Commerce-vente	58 %	- 3,5 %	
CAP Employé de vente	17 %	- 7,7 %	
Bac pro Commerce	16 %	- 3,5 %	
BTS Management unités commerciales	13 %	+ 19 %	 
... dont Finances, Banques et Assurances	12 %	+ 12,6 %	 
Lic. Pro Assurance Banque Finance chargé de clientèle	21 %	- 13,4%	 
BTS Professions immobilières	19 %	+ 69,6 %	  



Spécialités de formation

Note de lecture : Dans « Échanges et gestion », 58 % des apprenti(e)s se forment dans la spécialité du Commerce et de la vente, notamment en passant le CAP Employé de banque (17 %) ou le Bac pro Commerce (16 %).

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Détail par spécialité de formation* - Spécialité « Mécanique, Électricité, Électronique » (15 % des contrats)



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Méca., Elec. »	Évolution des effectifs sur un an	
... dont Moteurs et mécanique auto	38 %	+ 4,6 %	+
CAP Maint. de véh. Option A Voit. part.	41 %	+ 7,3 %	+
Bac pro Maint. véh. Option A Voit. part.	18 %	+ 8,4 %	+
... dont Structures métalliques	22 %	+ 12,7 %	++
CAP réparateur des carrosseries	30 %	+ 4,7 %	+
Bac pro technique de chaudronnerie industrielle	17 %	+ 16,9 %	++
CAP Peinture en Carrosserie	15 %	+ 14,6 %	++
... dont Électricité, électronique	21 %	+ 4,1 %	+
CAP Électricien**	26 %	+ 1,8 %	+
BTS Électrotechnique	18 %	+ 14,7 %	++



Spécialités de formation

Note de lecture : Dans les « Mécanique, Électri., Electro. », 38 % des apprenti(e)s se forment dans la spécialité de la Moteur et mécanique auto., notamment avec près de 4 apprenti(e)s sur 10 via le CAP Maintenance de véhicule Option A Voiture particulière.
















*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

**Ce CAP remplace depuis 2018 le CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Serv. aux pers. »	Évolution des effectifs sur un an	  
... dont Coiffure, esthétique et autres soins	36 %	+ 1,7 %	
CAP Coiffure	40 %	+ 3,3 %	
BP Coiffure	27 %	+ 2,1 %	
BP Esthétique cosmétique parfumerie	11 %	- 13,1 %	 
... dont Accueil-Hôtellerie-Tourisme	31 %	- 7,4 %	
CAP Comm. des services Hotel-Café-Restaurant	62 %	+ 26,5 %	 
BP Arts services commerce restauration	9 %	+ 16,7%	 
... dont Santé	17 %	- 0,5 %	
BP Préparateur en pharmacie	62 %	- 4,3%	



Spécialités de formation

Note de lecture : Dans les « Services aux personnes », 36 % des apprenti(e)s se forment dans la spécialité de la Coiffure, esthétique et autres soins, notamment avec le CAP et le BP Coiffure.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Génie civil, constr. bois »	Évolution des effectifs sur un an	
... dont Bâtiment : finitions	30 %	+ 4,6 %	(+)
CAP Peintre-applicateur de revêtement	30 %	+ 6,3 %	(+)
CAP Monteur installateur sanitaire*	21 %	+ 2,6 %	(+)
CAP Plâtrier-plaquiste	17 %	+ 26,0 %	(+)(+)
... dont Bâtiment : construction et couverture	27 %	+ 5,8 %	(+)
CAP Maçon	49 %	+ 5,3 %	(+)
CAP Couvreur	19 %	+ 12,7 %	(+)(+)
... dont Travail du bois et de l'ameublement	26 %	+ 4,4 %	(+)
CAP menuisier fabrication mobilier agencement	28 %	+ 22,9%	(+)(+)
CAP Charpentier bois	21 %	+ 13,3 %	(+)(+)



Spécialités de formation

Note de lecture : Dans les « Génie civil, construction et bois », plus de la moitié (57 %) se forment dans le Bâtiment, entre autres via le CAP Peintre.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

**Ce CAP remplace le CAP Installateur sanitaire depuis 2018.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Détail par spécialité de formation* - Spécialité « Agriculture et pêche » (9 % des contrats)



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Agri. et pêche »	Évolution des effectifs sur un an	
... dont Aménagement paysager	30 %	+ 4,9 %	+
CAPA Jardinier paysagiste	36 %	+ 15,9 %	+ +
Bac pro AG Aménagements paysagers	21 %	- 1,4 %	-
BTSA Aménagements paysagers	17 %	- 6,5 %	-
... dont Spécialités plurivalentes de l'agro. & l'agri.	29 %	+ 9,0 %	+
BTSA Analyse conduite stratégique en entreprise agricole	19 %	- 37,0 %	- -
... dont Production végétale, cultures spécialisées	22 %	+ 10,3 %	+
CAPA Métiers de l'agriculture	51 %	+ 19,2 %	+ +



Spécialités de formation

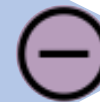
Note de lecture : Dans les « Agriculture et pêche », trois apprenti(e)s sur dix préparent une formation dans l'Aménagement paysager, notamment avec le CAPA Jardinier paysagiste qui voit ses effectifs croître de + 16 % en un an.

* CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Détail par spécialité de formation* - **Spécialités regroupées « Autres domaines » (7 % des contrats)**



Diplômes (effectifs supérieur à 100)	Part du diplôme dans « Autres spécialités »	Évolution des effectifs sur un an	
BTS Support à l'action managériale*	 7 %	- 28,9 %	
Diplôme d'ingénieur (CESI, CNAM, Estia)	5 %	+ 13,7 %	
CAP Agent de propreté et d'hygiène	5 %	- 12,7 %	



Spécialités de formation

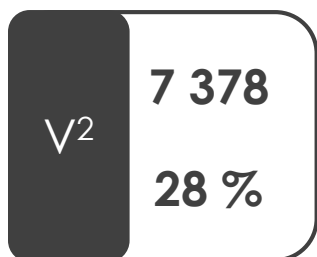
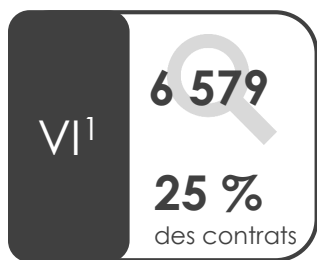
Note de lecture : Parmi les 7 % des contrats d'apprentissage 2018 regroupés dans « Autres domaines de formation », 7 % préparent le BTS Support à l'action managériale.
 *CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.
 **Ce BTS remplace le BTS Assistant de manager.
Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Orientation des jeunes apprenti(e)s de niveaux VI et V à l'entrée en formation

- Les signataires de contrats de niveaux VI et V (à l'entrée) se forment principalement aux métiers de bouche.

Niveau de qualification au dernier diplôme obtenu



Répartition selon le diplôme préparé par apprentissage

82 % en CAP
7 % en Bac pro
6 % en CAPA



CAP Cuisine : 554 (10,2 %)
CAP Boulanger : 442 (8,2 %)
CAP Maintenance véhicule Option A voit. par. : 414 (7,6 %)
CAP Coiffure : 364 (6,7 %)
CAP Pâtissier : 364 (6,7 %)
CAP Maçon : 302 (5,6 %)

49 % en CAP
20 % en BP
11 % en Bac pro



CAP Cuisine : 347 (10,2 %)
CAP Coiffure : 286 (7,9 %)
CAP Boulanger : 255 (7,1 %)
CAP Pâtisserie : 234 (6,5 %)



Bac pro Commerce : 197 (20,6 %)



Note de lecture : Parmi les 6 579 nouveaux signataires qui détenaient un niveau VI de qualification (aucun diplôme, ni titre obtenu) à l'entrée en formation, 8 sur 10 s'orientent vers un CAP en 2018.

Note : L'analyse porte sur 24 169 contrats, hors 1 % de « dernier diplôme » non renseigné.

¹ Correspond, dans la nouvelle classification, aux niveaux 1 et 2 (Cf. Annexe 3).

² Correspond, dans la nouvelle classification, au niveau 3 (Cf. Annexe 3).

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

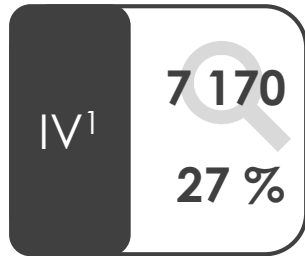
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Poursuite d'études des bacheliers

- ▶ Le BTS est attractif pour la poursuite d'études en apprentissage.
- ▶ Le CAP est une voie utilisée pour se réorienter, essentiellement dans des métiers de l'artisanat.

Niveau de qualification au dernier diplôme obtenu



Répartition selon le diplôme préparé par apprentissage

45 % des bacheliers ayant choisi l'apprentissage préparent un diplôme de niveau supérieur

dont **83 %** en BTS

BTS Management unités commerciales : 289 (10,6 %)

BTS Négociation et relation client : 155 (5,7 %)

BTS Maintenance système option A système de production : 142 (5,2 %)

55 % des bacheliers qui se réorientent ou préparent un diplôme équivalent

dont **39 %** en CAP et **20 %** en Bac pro

CAP Com. Serv. Hotel-café-restaurant : 152 (10 %)

CAP Cuisine : 124 (8 %)

CAP Pâtissier : 95 (6 %)

Bac pro Commerce : 156 (20 %)

mais aussi **15 %** en BP et **26 %** en divers

BP Préparateur en pharmacie : 284 (50,1 %)

BP JEPS Éducateur sportif : 60 (6 %)

DIP Aide-soignant : 56 (5 %)

Bac pro agricole Aménagements paysagers : 43 (4 %)

Note de lecture : Parmi les 7 170 bacheliers apprenti(e)s, 45 % poursuivent leurs études vers les niveaux de formation supérieurs, dont plus des ¾ via un BTS.

Note : L'analyse porte sur 24 169 contrats, hors 1 % de « dernier diplôme » non renseigné.

¹ Correspond, dans la nouvelle classification, au niveau 4 (Cf. Annexe 3).

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

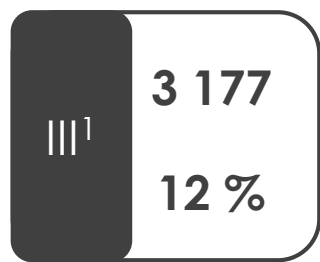


Poursuite d'études des apprenti(e)s de niveau supérieur au Bac

- ▶ Les apprenti(e)s se forment aux métiers des Services et de l'Ingénierie.
- ▶ Les formations dans la Banque, assurance et gestion sont fréquentes.

Niveau de qualification au dernier diplôme obtenu

Répartition selon le diplôme préparé par apprentissage



32 %
15 %
14 %

Licence pro

Ingénieur

BTS

Diplôme(s) autre(s)



Licence pro Assurance bancaire : 53
⚠ 40 % des licences visées ne sont pas détaillées



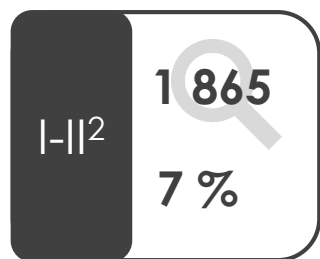
Ingénieur diplôme CESI : 72 (14 %)



BTS Management des unités commerciales : 51 (12 %)



DCG Comptabilité et gestion : 51 (7,9 %)



33 %
8 %
8 %

Master pro

Ingénieur

BTS

Diplôme(s) autre(s)



Master pro monnaie, banque, finance, assurance : 58

Master pro MIAGE : 44

⚠ 33 % des Master visés ne sont pas détaillés



BTS Management des unités commerciales : 26 (14 %)

Titre de niveaux I ou II : 204 (10,9 %)

Grade Master grandes écoles : 133 (7,1 %)

CAP : 127 (6,8 %)

Licence : 113 (6,1 %)

Note de lecture : Parmi les 1 865 apprenti(e)s qui détenaient un niveau de qualification I ou II (dernier diplôme obtenu), 33 % (620) préparent un master pro. Le grade de master aux grandes écoles centralisent 7,1 % des inscrits.

*Note : L'analyse porte sur 24 169 contrats, hors 1 % de « dernier diplôme » non renseigné.

¹ Correspond, dans la nouvelle classification, au niveau 5 (Cf. Annexe 3).

² Correspond, dans la nouvelle classification, aux niveaux 6 et 7 (Cf. Annexe 3).

Source : Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Taux de réussite aux examens

—

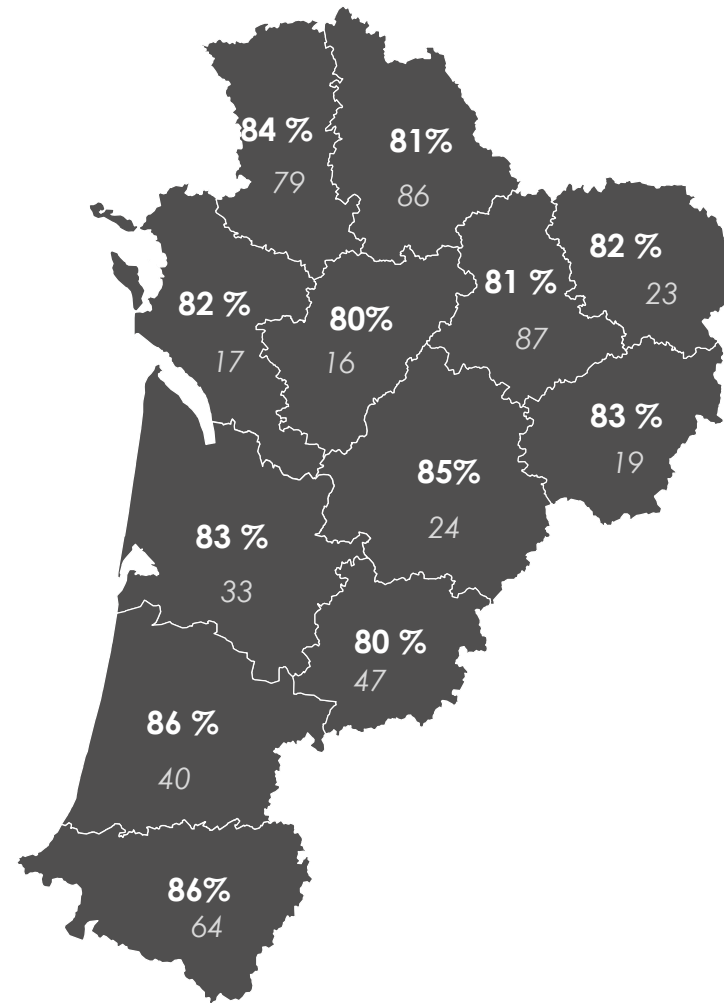


Un taux de réussite aux examens compris entre 80 et 86 % selon les départements



Taux de réussite
régional 2018

83 %



Note de lecture : Un taux de réussite aux examens global de 83 % pour les apprenti(e)s néo-aquitains.

Source : Rectorat de l'académie de Bordeaux – session 2018.

Champ : il s'agit des diplômes délivrés par le Rectorat, ne sont pas comptabilisés les diplômes relevant des spécialités sport-animation, maritime et des affaires sanitaires et sociales.

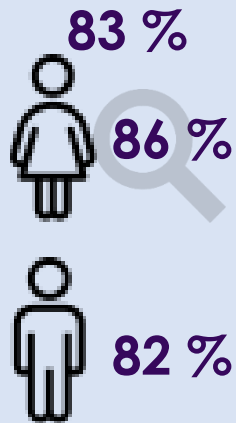
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Un taux de réussite plus élevé chez les filles, particulièrement pour le niveau IV



Taux de réussite chez les apprenti(e)s



Taux de réussite

Le calcul porte sur les diplômes pouvant être préparés à la fois par apprentissage et par la voie scolaire.

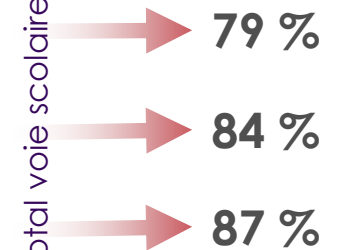
	Nombre de présents	Nombre de diplômés	Taux de réussite	Taux de réussite par voie scolaire
Apprenti(e)s	11 310	9 385	83 %	84 %
Femmes	3 166	2 723	86 %	87 %
III	816	642	79 %	83 %
IV	435	389	89 %	88 %
V	1 915	1 692	88 %	89 %
Hommes	8 144	6 662	82 %	82 %
III	1 519	1 104	73 %	76 %
IV	1 420	1 195	84 %	81 %
V	5 205	4 363	84 %	86 %

Total apprenti(e)s

III
IV
V



Total voie scolaire



Note de lecture : Un taux de réussite aux examens supérieur de 4 points chez les femmes par rapport aux apprentis hommes.

Source : Rectorat de l'académie de Bordeaux – session 2018.

Champ : il s'agit des diplômes délivrés par le Rectorat, ne sont pas comptabilisés les diplômes relevant des spécialités sport-animation, maritime et des affaires sanitaires et sociales.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Un taux de réussite variable selon le type de diplôme et la spécialité de formation



Taux de réussite chez les
apprenti(e)s

83 %

Minimun

50 %

Mention complémentaire dans
la spécialité de formation
Échanges et gestion

Maximun

100 %

Mécanique électricité électron.; Génie civil
construction et bois; Services aux personnes;
Agriculture, pêche, forêt...

Spécialités de formation	CAP			BTS			Bac pro			Autres (BTS, BPA, MC, BEP, CAPA, BEPA)			Total des apprenti(e)s		
	P	A	Taux	P	A	Taux	P	A	Taux	P	A	Taux	P	A	Taux
Total général	6 174	5 189	84,0 %	1 872	1 435	76,7 %	1 446	1 226	84,8 %	1 818	1 535	84,4 %	11 310	9 385	83,0 %
Mécanique électricité électron.	1 231	1 094	88,9 %	464	346	74,6 %	705	587	83,3 %	170	159	93,5 %	2 570	2 186	85,1 %
Transformations	1 872	1 495	79,9 %	117	91	77,8 %	85	73	85,9 %	216	196	90,7 %	2 290	1 855	81,0 %
Échanges et gestion	680	609	89,6 %	666	522	78,4 %	399	343	86,0 %	88	78	88,6 %	1 833	1 552	84,7 %
Génie civil construction et bois	1 350	1 101	81,6 %	163	124	76,1 %	74	68	91,9 %	29	25	86,2 %	1 616	1 318	81,6 %
Services aux personnes	942	800	84,9 %	149	110	73,8 %	42	35	83,3 %	231	201	87,0 %	1 364	1 146	84,0 %
Agriculture, pêche, forêt			-			-			-	1 044	842	80,7 %	1 044	842	80,7 %
Communication et information	13	12	92,3 %	226	166	73,5 %	22	20	90,9 %	9	9	100,0 %	270	207	76,7 %
Spé.pluri-techno de production	16	16	100,0 %	80	70	87,5 %	36	30	83,3 %	0	0	-	132	116	87,9 %
Services à la collectivité	44	40	90,9 %	7	6	85,7 %	22	19	86,4 %	21	15	71,4 %	94	80	85,1 %
Spéc.pluriv. des services			-			-	61	51	83,6 %	10	10	100,0 %	71	61	85,9 %
Matériaux souples	26	22	84,6 %			-			-	0	0	-	26	22	84,6 %

P : Nombre de présents

A : Nombre d'admis

Taux : Taux de réussite

Note de lecture : En 2018, sur les 1 231 présents à l'examen d'un CAP préparant à une spécialité Mécanique électricité électronique, 1 094 ont été admis, soit un taux de réussite de 88,9%.

Source : Rectorat de l'académie de Bordeaux – session 2018.

Champ : il s'agit des diplômes délivrés par le Rectorat, ne sont pas comptabilisés les diplômes relevant des spécialités sport-animation, maritime et des affaires sanitaires et sociales.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Bilan de la Bourse de l'alternance

- Les chiffres clés
- Le rapport entre l'offre et la demande

Chiffres clefs - La bourse de l'alternance Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place une bourse de l'apprentissage et de l'alternance. L'objectif de cette bourse est de faciliter la mise en relation entre les apprenti(e)s et les employeurs. Elle permet :

- aux jeunes à la recherche d'un contrat en alternance de déposer une candidature, de consulter les offres des employeurs et de postuler directement en ligne.
- aux entreprises à la recherche d'apprenti(e) de déposer des offres de contrat en alternance, de consulter les profils des candidats et de demander une mise en relation.

Entre le 1^{er} janvier et le 20 novembre 2019 :

11 300 Offres de contrats d'apprentissage déposées

8 800 Candidatures d'apprenti(e)s saisies

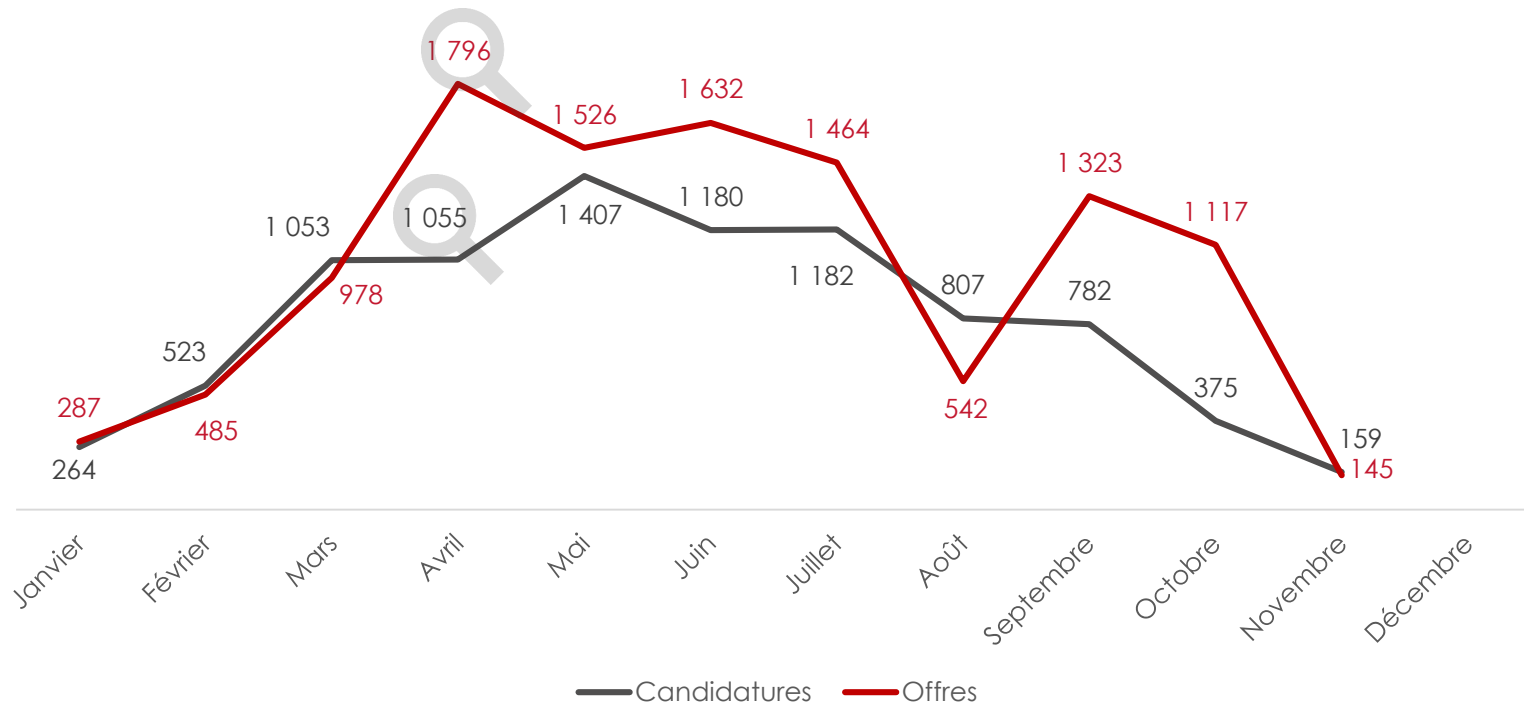
Attention, les données présentées dans cette focale ne reflètent qu'une image partielle de la situation de l'alternance en 2019. Les entreprises n'ont aucune obligation d'afficher leurs offres sur ce site. Même chose pour les candidats. Cependant, pour postuler sur une offre en ligne, les candidats doivent préalablement saisir leur candidature sur le site.

Les informations présentées dans cette focale concernent l'activité du site de la bourse de l'alternance et de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine entre le 1^{er} janvier 2019 et le 20 novembre 2019.

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

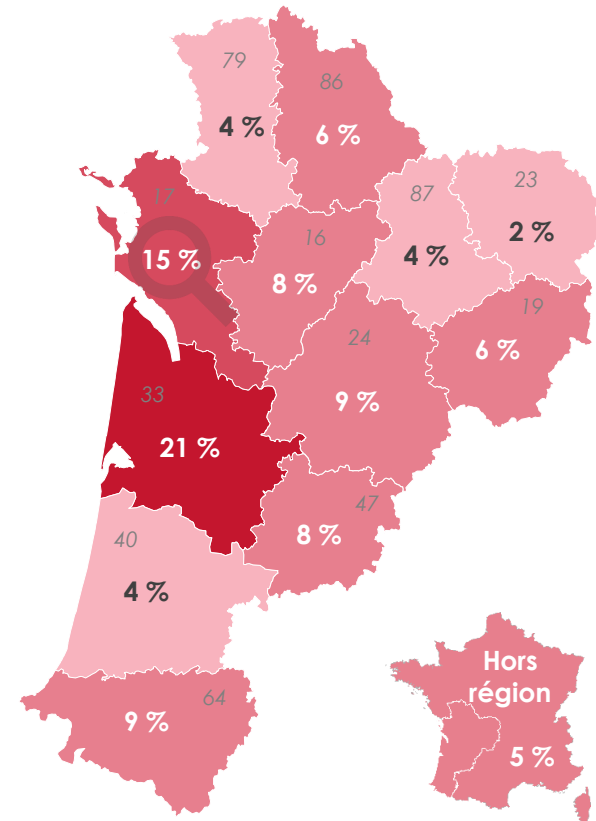
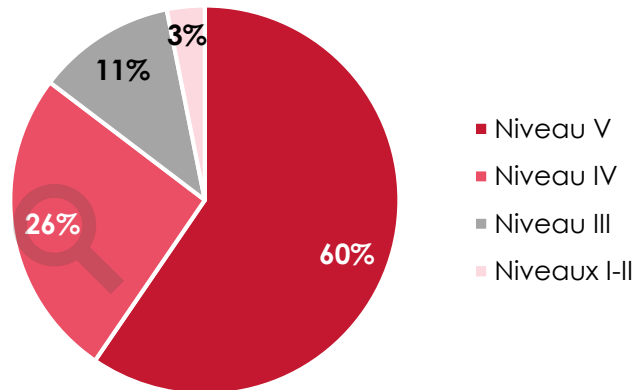
► Un pic d'offres déposées entre avril et juillet puis entre septembre et octobre



Note de lecture : En avril 2019, 1 796 offres et 1 055 candidatures ont été saisies sur le site.
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Chiffres clefs - Les offres proposées par les employeurs

- ▶ **7 900 employeurs** ont déposé une offre sur le site
- ▶ **11 300 offres** de contrat d'apprentissage proposées par les employeurs
- ▶ **60 %** des offres concernent des niveaux V
- ▶ **1 offre sur 5** en Gironde

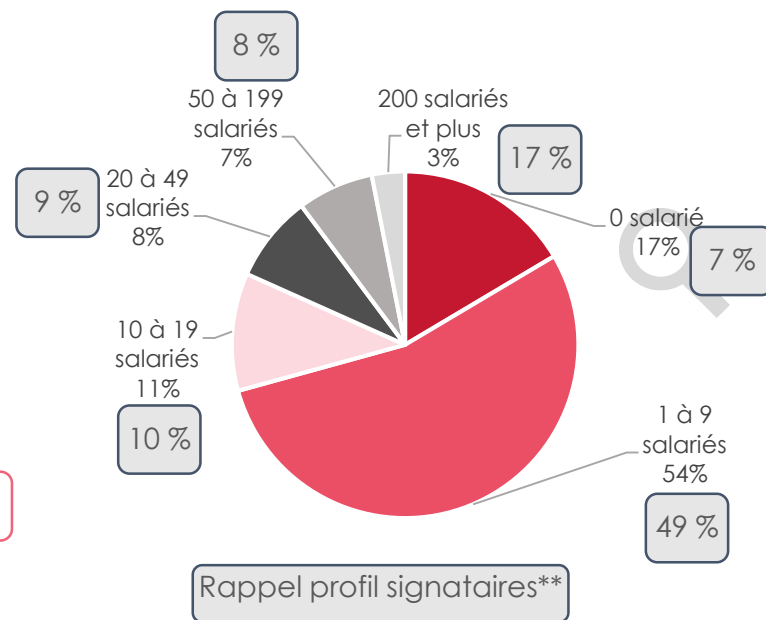
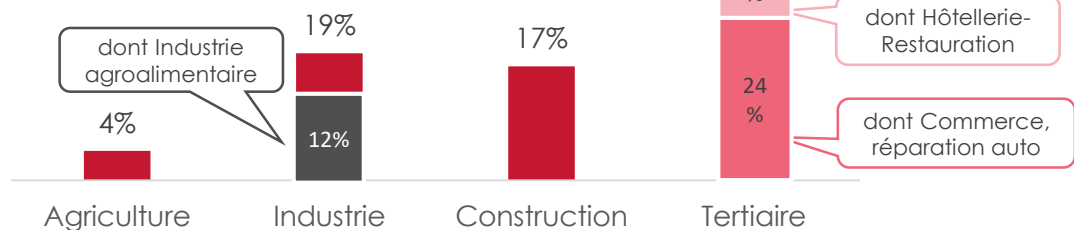


Note de lecture : 26 % des employeurs recherchent des apprenti(e)s préparant un diplôme de niveau IV. 15 % des offres concernent un contrat d'apprentissage en Charente-Maritime. 5 % des offres sont déposées par des employeurs non néo-aquitain.
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- ▶ **71 %** des employeurs comptent **moins de 10 salariés**
- ▶ **1 employeur sur 3** déclare ne jamais avoir eu recours à l'apprentissage
- ▶ Une répartition par secteur d'activités identique aux signataires de contrats

Les employeurs par secteur d'activités

Globalement comparable au profil des signataires de contrat.



Note de lecture : 60 % des employeurs exercent dans le secteur tertiaire. Près d'un employeur sur quatre dans le secteur du commerce et réparation automobile.
Attention particulière : il s'agit ici du profil des employeurs ayant déposé une offre sur la bourse de l'apprentissage, tous les employeurs d'apprenti(e)s ne sont pas représentés ici. 17 % des employeurs qui ont déposé une offre d'apprentissage sur le site de la bourse de l'alternance sont sans salarié.

*Esthétique, coiffure.

**Source Direccte Nouvelle-Aquitaine

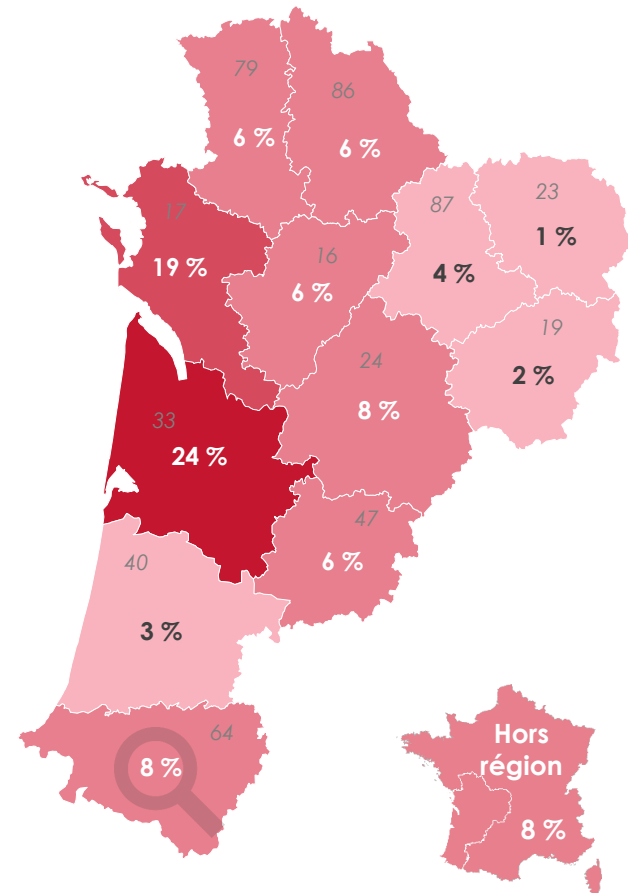
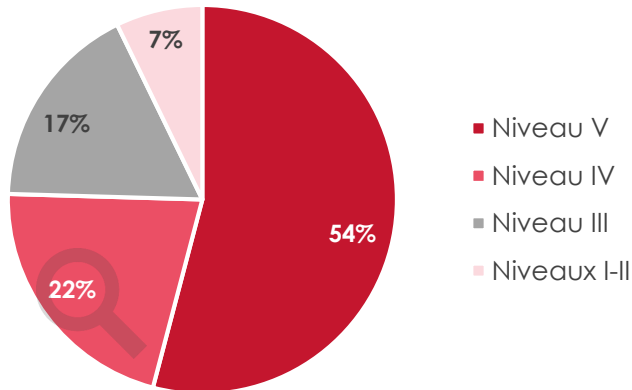
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Rappel
profil
signataires

32 %
18 ans
49 %
2 %
1/4
1/10

7 070 candidats*

49 % de femmes
21ans moyenne d'âge
54 % visent une formation de niveau V
6 % de TH
1 candidat sur 4 réside en Gironde,
1 sur 5 en Charente-Maritime



Note de lecture : 22 % des candidats préparent un diplôme de niveau IV. 8 % des candidats résident dans les Pyrénées-Atlantiques.

**Un candidat peut déposer plusieurs candidatures.*

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

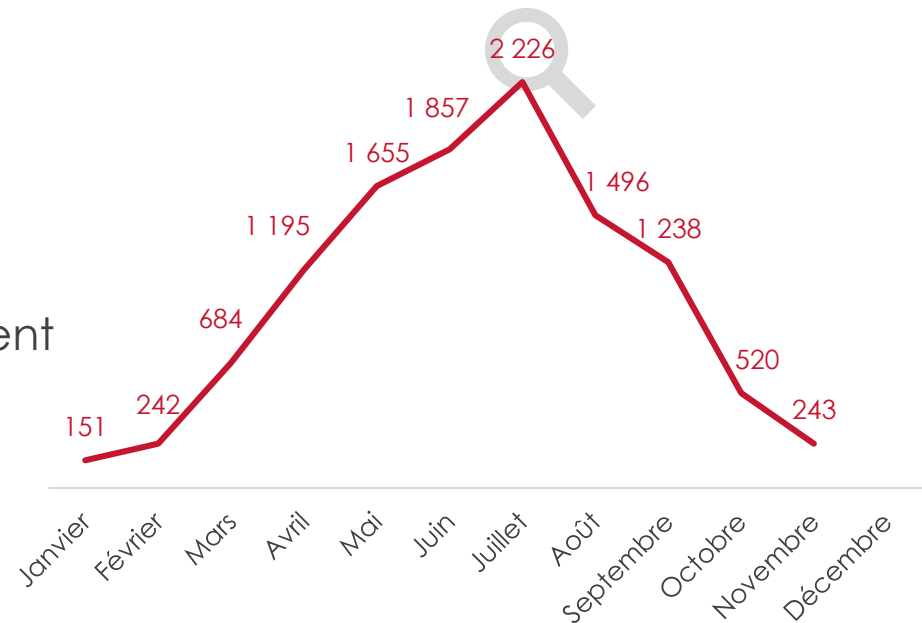
▶ Plus de **3 400** candidats ont postulé à une offre *via* le site. 77 % des candidats ont déposé leur CV sur le site.

▶ En moyenne, 1 candidat postule sur **3,5** offres.

▶ Les candidats ont postulé massivement sur la période **mai-août**.

▶ Les candidat ayant trouvé un employeur sont restés inscrits en moyenne **59 jours** sur le site*

Nombre de candidats ayant postulé à une offre du site par mois

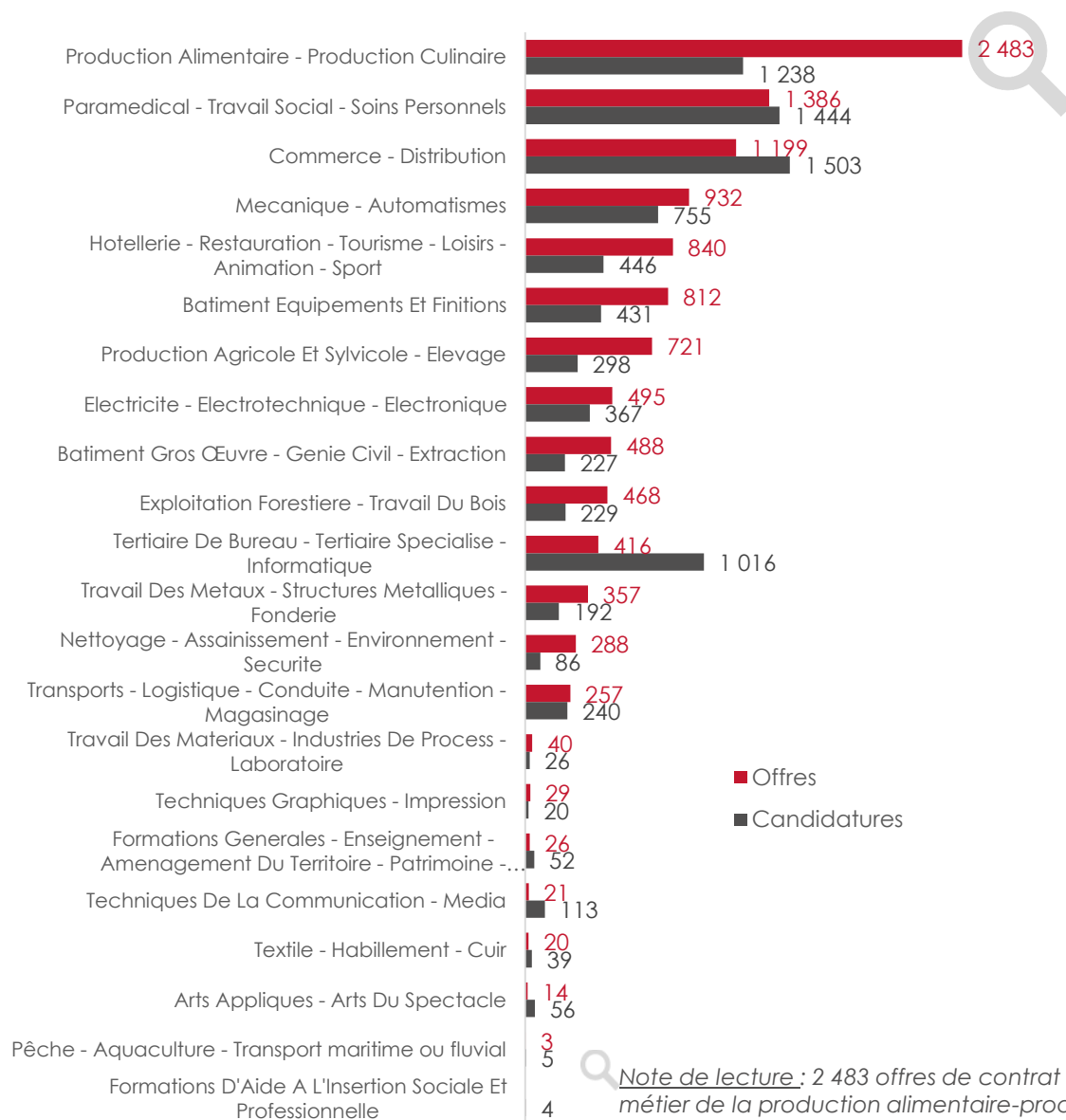


Note de lecture : En juillet, 2 226 candidats ont postulé en ligne sur au moins une offre.

* La durée moyenne peut être surestimée, il s'agit d'une information déclarative, tous les candidats ne signalent pas immédiatement qu'ils ont trouvé un employeur. Cette information est souvent renseignée après une relance.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Rapport offre-demande - Les offres et candidatures par domaine professionnel



1 offre sur 5 dans la production alimentaire-production culinaire (principalement en cuisine, boulangerie, pâtisserie, boucherie).

1 candidature sur 6 dans le commerce - distribution (principalement dans la vente en alimentation et l'assistanat commercial).

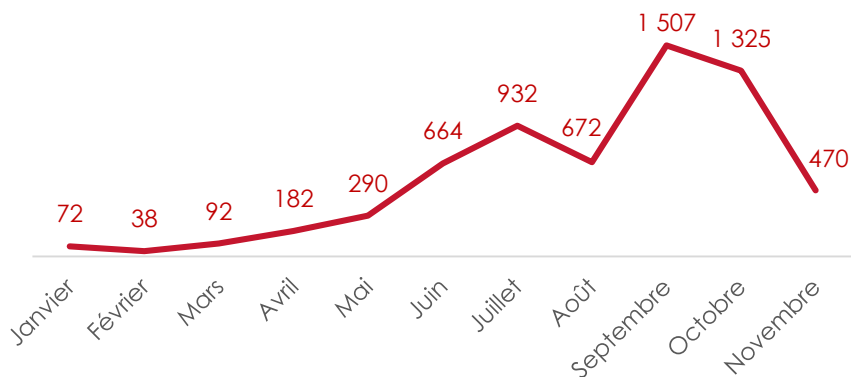
Plus de candidatures que d'offres dans le tertiaire de bureau-informatique (immobilier, comptabilité, assurance, informatique).

Note de lecture : 2 483 offres de contrat d'apprentissage ont été déposées pour un métier de la production alimentaire-production culinaire (cuisinier, boulanger, pâtissier, boucher...). 1 238 candidatures ont été saisies pour un métier de ce même domaine professionnel.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Fin novembre, **55 %** des offres déposées depuis janvier sont déclarées **pourvues**.

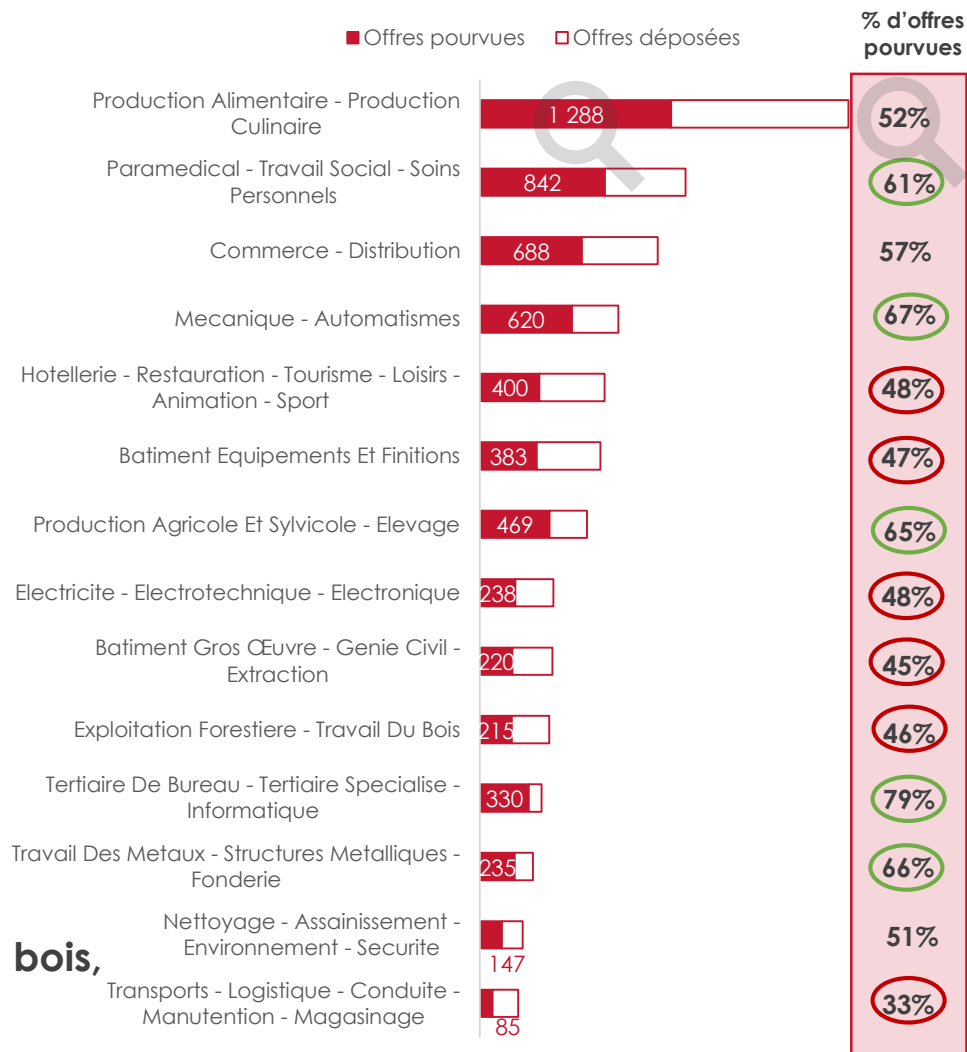
Parmi ces 55 %, les $\frac{3}{4}$ des offres sont pourvues entre juillet et octobre.



Une part d'offres pourvues inférieure à la moyenne dans quelques domaines :

**Transport-Logistique,
Bâtiment,
Exploitation forestière-Travail du bois,
Hôtellerie-restauration,
Electricité-électronique.**

Répartition des offres pourvues

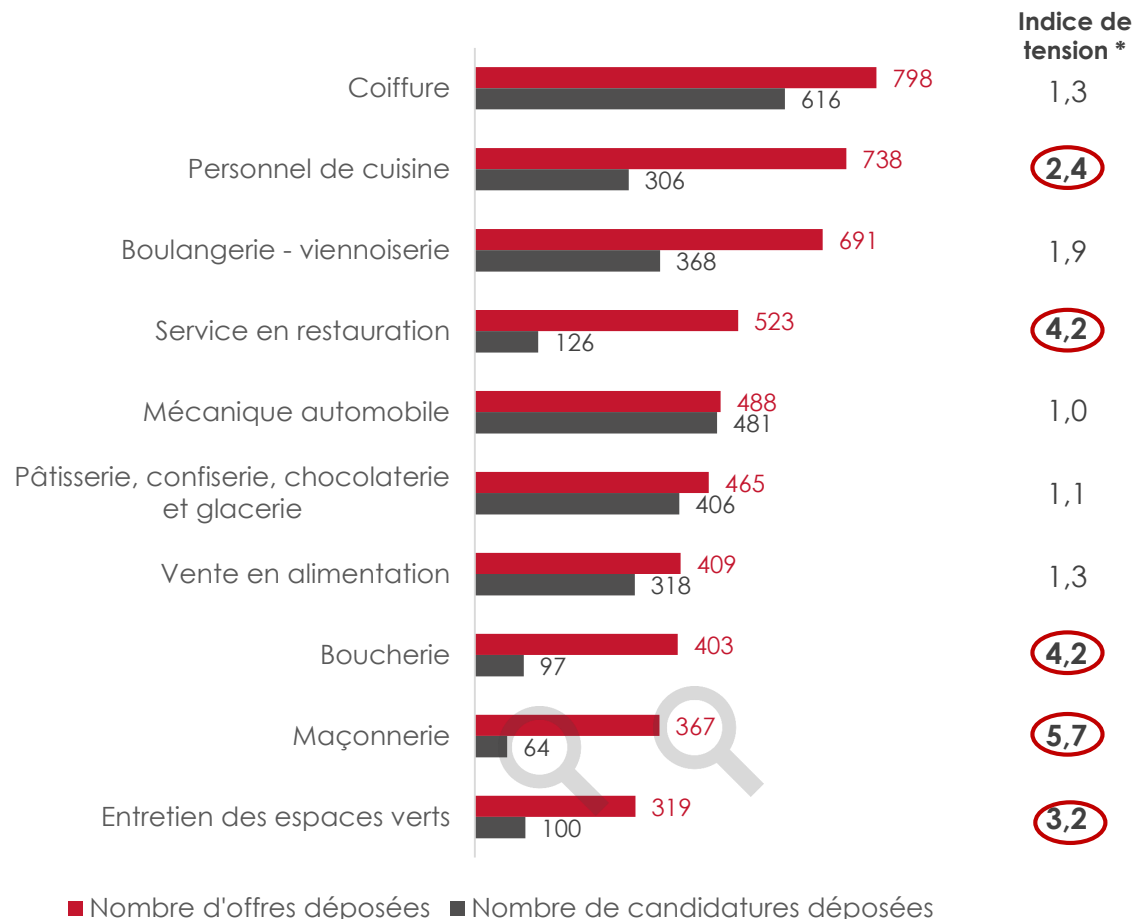


Note de lecture : 1 288 offres déposées pour un métier de la production alimentaire-production culinaire ont été pourvues, représentant 52 % de l'ensemble des offres déposées dans ce domaine.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

46 % des offres se concentrent sur 10 métiers

Des offres nombreuses mais peu de candidatures sur **les métiers de service en restauration, maçonnerie, entretien des espaces verts, personnel de cuisine ou boucherie.**



Note de lecture : 367 offres d'apprentissage en maçonnerie ont été déposées par les employeurs et seulement 64 candidatures sur ce même métier. On compte donc près de 6 offres pour 1 candidature sur ce métier.

*L'indice de tension permet de mesurer les éventuelles difficultés pour un employeur de trouver un apprenti. Il se calcule par le rapport entre le nombre d'offres proposées et le nombre de candidatures déposées sur le métier.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Diplômes	Nombre d'offres
CAP cuisine	459
CAP boulanger	444
CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	394
CAP coiffure	369
CAP pâtissier	321
CAP boucher	293
BP coiffure	286
CAP employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires	269
CAP maçon	249
CAP maintenance des véhicules option voitures particulières	200
BP esthétique, cosmétique, parfumerie	178
CAP réparation des carrosseries	170
CAP agricole jardinier paysagiste	126
Bac pro maintenance des véhicules option A voitures particulières	120
CAP peintre-applicateur de revêtements	112
CAP monteur en installations sanitaires	111
CAP employé de vente spécialisé option B : produits d'équipement courant	108
Bac pro aménagements paysagers	102
Bac pro métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial	101
BTS management commercial opérationnel	95

Note de lecture : 459 offres d'apprenti(e) préparant un CAP cuisine ont été déposées par les employeurs.

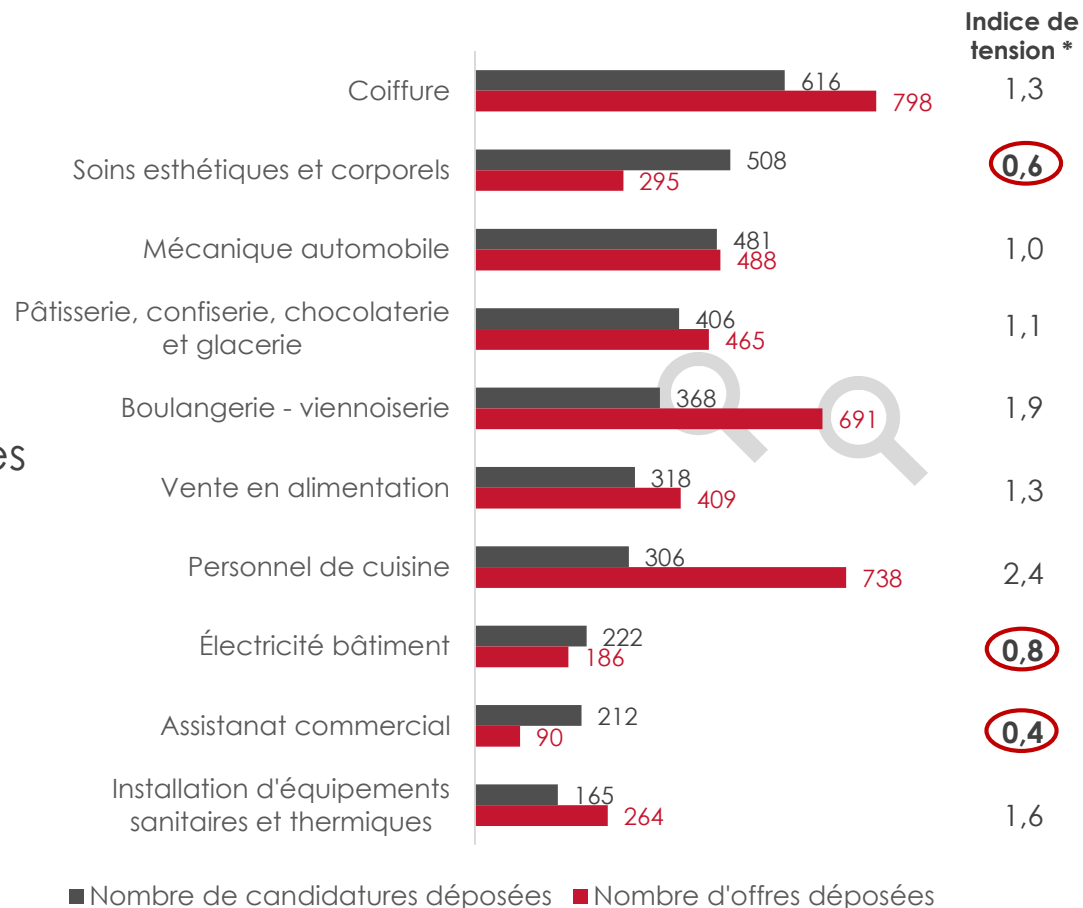
Précaution d'usage : Dans les formulaires des offres, le diplôme n'est pas une variable obligatoire au remplissage. Ainsi, le diplôme est renseigné dans 3 cas sur 4.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Rapport offre-demande - Les 10 familles de métiers les plus recherchées par les apprenti(e)s

► **41%** des candidatures se concentrent sur 10 métiers

► Plus de candidatures que d'offres dans les **métiers de l'assistantat commercial, des soins esthétiques et corporels et de l'électricité du bâtiment.**



Note de lecture : 368 candidatures en boulangerie-viennoiserie ont été saisies par les apprenti(e)s et 691 offres déposées sur ce même métier. On compte donc près de 2 offres pour 1 candidature sur ce métier.

*L'indice de tension permet de mesurer les éventuelles difficultés pour un employeur de trouver un apprenti. Il se calcule par le rapport entre le nombre d'offres proposées et le nombre de candidatures déposées sur le métier.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Métiers (ROME)	Nombre candidatures	Nombre d'offres	Indice de tension*
Comptabilité	126	43	0,3
Vente en articles de sport et loisirs	165	62	0,4
Assistanat commercial	212	90	0,4
Secrétariat	94	42	0,4
Vente en habillement et accessoires de la personne	128	70	0,5
Soins esthétiques et corporels	508	295	0,6
Maintenance informatique et bureautique	46	36	0,8
Relation technico-commerciale	45	37	0,8
Électricité bâtiment	222	186	0,8
Vente en décoration et équipement du foyer	107	91	0,9
Études et développement informatique	45	40	0,9
Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	75	75	1,0
Mécanique automobile	481	488	1,0
Préparation en pharmacie	139	149	1,1
Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	406	465	1,1
Polyculture, élevage	42	51	1,2
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	28	35	1,3
Maintenance des bâtiments et des locaux	42	53	1,3
Vente en alimentation	318	409	1,3
Coiffure	616	798	1,3

Note de lecture : A l'inverse, certains métiers enregistrent davantage de candidatures que d'offres. En effet le site enregistre 126 candidatures sur le métier de comptabilité pour seulement 43 offres proposées.

*L'indice de tension permet de mesurer les éventuelles difficultés pour un employeur de trouver un apprenti.

Il se calcule par le rapport entre le nombre d'offres proposées et le nombre de candidatures déposées sur le métier.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Rapport offre-demande - Les 20 métiers les plus en tension

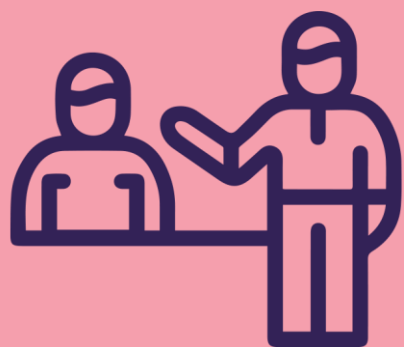
Métiers (ROME)	Nombre d'offres	Nombre candidatures	Indice de tension*
Arboriculture et viticulture	132	10	13,2
Réalisation - installation d'ossatures bois	104	8	13,0
Pose et restauration de couvertures	135	11	12,3
Aide d'élevage agricole et aquacole	61	9	6,8
Nettoyage de locaux	135	20	6,8
Maçonnerie	367	64	5,7
Personnel polyvalent en restauration	87	20	4,4
Conduite d'équipement de production alimentaire	63	15	4,2
Boucherie	403	97	4,2
Service en restauration	523	126	4,2
Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	109	27	4,0
Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	57	16	3,6
Montage de réseaux électriques et télécoms	55	16	3,4
Pose de revêtements rigides	79	23	3,4
Charcuterie - traiteur	114	35	3,3
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	113	35	3,2
Entretien des espaces verts	319	100	3,2
Soins d'hygiène, de confort du patient	76	27	2,8
Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	199	76	2,6
Personnel de cuisine	738	306	2,4

Note de lecture : le déséquilibre entre les offres et les candidatures est le plus important sur le métier de l'arboriculture et viticulture. En effet le site enregistre 132 offres sur ce métier pour seulement 10 candidatures.

*L'indice de tension permet de mesurer les éventuelles difficultés pour un employeur de trouver un apprenti.

Il se calcule par le rapport entre le nombre d'offres proposées et le nombre de candidatures déposées sur le métier.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Annexes



Annexe 1 : Méthodologie

Analyse annuelle



Passage d'une analyse par **campagne** à une analyse sur l'**année civile** :

- L'analyse par campagne ne se justifie plus avec la réforme « Choisir son avenir professionnel » qui favorise l'entrée-sortie permanente dans le dispositif.
- L'analyse par année civile permet une diffusion des données plus récentes (par campagne, l'analyse engendrait un décalage).
- Une comparaison plus aisée avec les analyses nationales et par année civile de la DARES (Cf. encart p. suivante « Comparaison avec le niveau national »).

Source contrats d'apprentissage



Les données présentées sont issues de la **base nationale Ariane** mise à disposition par la Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Les données des contrats d'apprentissage sont celles enregistrées par les **Chambres Consulaires** et concernent les contrats débutés courant 2018 (01/01/2018 au 31/12/2018).

Elles portent sur les contrats signés dans une **entreprise (employeur) de Nouvelle-Aquitaine**, ce qui est plus intéressant en matière de statistiques d'emploi.

On parle alors des **nouveaux contrats signés dans l'année 2018**. Plusieurs contrats pour un(e) même apprenti(e) peuvent être dénombrés dès lors qu'un premier contrat est rompu et qu'un second est signé la même année. La rupture d'un contrat est également prise en compte si elle est enregistrée avant le 31 décembre de l'année.

Des comparaisons et évolutions ont été calculées avec les contrats signés sur les années 2016 et 2017.

Source formation et stock d'apprenti(e)s



L'**offre de formation** présentée dans ce tableau de bord est celle dispensée en Nouvelle-Aquitaine à la rentrée de septembre 2018 (Données Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, extraction au 1^{er} janvier 2019). Concernant le **stock d'apprenti(e)s en formation** (taux de réussite), les données sont mises à disposition par le Rectorat de l'académie de Bordeaux pour la session 2018 (extraction au 1^{er} janvier 2019). Ces données ne comptabilisent pas les diplômes relevant des spécialités agricoles (Ministère de l'Agriculture), maritimes (DIRM), sport-animation et des affaires sanitaires et sociales (DRDJSCS).

Autres sources



Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine.
Consulter la Bourse régionale <https://www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info/>

Annexe 2 : Précautions d'usage

Champs d'analyse

Ce tableau de bord traite les données des **nouveaux contrats d'apprentissage** signés sur l'**année civile** (01/01/2018 au 31/12/18) avec des **employeurs de Nouvelle-Aquitaine**.

Ces informations sont obtenues via une extraction au 30 septembre 2019, selon les contrats enregistrés par les chambres consulaires. La base Ariane, du fait de saisie absente ou décalée dans le temps, peut être **partielle**. **En effet**, il se peut que des contrats signés dans la période étudiée soient enregistrés a posteriori du traitement ou de la publication des données. Le **taux de couverture de la base Ariane atteint 97 %** pour les nouveaux contrats enregistrés en 2017. Cela n'impacte en rien la structure même de l'apprentissage en Région.

Comparaison avec le niveau national

✔ Il est recommandé de faire la comparaison des résultats régionaux avec la **publication DARES** qui dénombre également les **nouveaux contrats signés dans l'année**. La future publication est annoncée courant du premier trimestre 2020. Par conséquent, le présent document utilise les dernières données nationales disponibles en N-1.

Retrouver le document : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-046.pdf>

✘ **Le suivi statistique de la Depp** (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) publié chaque année, ne recouvre pas le même champ (les **effectifs entrants en apprentissage** à partir du **système d'information sur la formation des apprentis** (SIFA)).

Retrouver le document : https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/94/2/depp-ni-2019-19-30_1156942.pdf

Comparaison avec le niveau régional

✘ L'édition des **Chiffres clefs de la Nouvelle-Aquitaine par la Direccte** ne provient pas de la base Ariane mais de remontées statistiques de la part des unités départementales à partir des données transmises par les Chambres Consulaires, soit **sur les départements des CC** (et non des départements des employeurs).

Retrouver le document : <http://nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/Chiffres-Cles-Nouvelle-Aquitaine-Edition-2019>

✘ Les **données PoEm** (Politique de l'Emploi de la DARES) sur les **contrats d'apprentissage** reposent sur la **campagne du 1^{er} juin N au 31 mai N+1**, et non sur l'année civile.

Retrouver le document : <http://poem.travail-emploi.gouv.fr/>

Nomenclatures

La **Nomenclature d'Activité Française** (NAF 2008 « révision 2 ») est utilisée pour les données sectorielles. Les résultats sont présentés avec le niveau 21 de la NAF 2008, disponible en annexe dans le détail de certains grands secteurs d'activités.

La **Nomenclature des spécialités de formation** (NSF) au niveau 17 et le niveau 100, est détaillée pour la classification des certifications.

Annexe 3 : Niveaux de qualification par type de diplôme

Ancienne classification	Décret n° 2019-14 et arrêté du 8 janvier 2019	Libellé
I	Niveau 7	Doctorat Master 2 professionnel /DESS/ diplôme grande école Master 2 recherche / DEA Autre diplôme ou titre de niveau bac +5 ou plus
II	Niveau 6	Master 1 professionnel Master 1 général Licence professionnelle Licence générale Autre diplôme ou titre de niveau bac +3 ou 4
III	Niveau 5	Brevet de Technicien Supérieur Diplôme Universitaire de technologie Autre diplôme ou titre de niveau bac +2
IV	Niveau 4	Baccalauréat professionnel Baccalauréat technologique Baccalauréat général Autre diplôme ou titre de niveau bac
V	Niveau 3	CAP BEP Mention complémentaire Autre diplôme ou titre de niveau CAP/BEP
VI	Niveau 2	Aucun diplôme ni titre professionnel
	Niveau 1	maîtrise des savoirs de base



Dernier diplôme obtenu :
 La variable « Diplôme le plus élevé » n'est pas exploitable avec 47 % de données non renseignées. C'est pourquoi ce tableau de bord utilise la variable « Dernier diplôme obtenu ».



Nos adresses

Siège social

Centre régional Vincent Merle
102 av. de Canéjan 33600 Pessac

Site La Rochelle

15 rue Alsace Lorraine
17044 La Rochelle cedex 1

Site Limoges

13 cours Jourdan
87000 Limoges

Site Poitiers

42 rue du Rondy
86000 Poitiers

Nos sites internet

www.cap-metiers.pro
www.cap-metiers.fr



@capmetiers